



L'OBSERVATOIRE DE LA FONDATION POUR GENÈVE

VIVRE ENSEMBLE À GENÈVE

ÉTUDE SOCIOLOGIQUE
PAR ANTOINE MAURICE

VIVRE ENSEMBLE À GENÈVE



«IMPACT» – Cahier N°4

VIVRE ENSEMBLE À GENÈVE

CAHIER IMPACT N°4

ÉTUDE SOCIOLOGIQUE
PAR ANTOINE MAURICE

Antoine Maurice est journaliste,
juriste et sociologue, professeur émérite
de science de la communication
des Universités de Neuchâtel et Genève,
ancien rédacteur en chef du Journal de Genève
et diplomate pour la Confédération de 1969 à 1976.

Sommaire

Préface	6
Par Ivan Pictet, Président de la Fondation pour Genève	
<hr/>	
Introduction	10
Par Antoine Maurice	
<hr/>	
Les diversités genevoises	14
Cartes des migrations par continent	18
<hr/>	
Habiter Genève - Se représenter sur la carte du monde	28
<hr/>	
Habiter Genève - Un récit du territoire	32
<hr/>	
Vivre dans le canton	38
<hr/>	
Vivre dans le canton - Les cercles et les communautés	48
<hr/>	
Vivre dans le canton - Migrants et réfugiés	58
<hr/>	
Vivre dans le canton - Travailler en commun	68
<hr/>	
En guise de conclusion - Valeurs et identité communes	78
<hr/>	
Annexes	
Tableaux des migrants à Genève (par nationalité et permis de séjour)	86
<hr/>	
Remerciements	92
<hr/>	



PRÉFACE

PAR IVAN PICTET

Les Portugais de Genève ont salué la victoire du Portugal à l'Eurofoot 2016 par des «Vive la patrie». Ils habitent dans la ville depuis une ou deux générations. Pour la plupart, ils ne songeaient pas à retourner au Portugal. Ils sont chez eux ici, bien que Genève ne soit pas leur «patrie». Pas plus qu'elle n'est celle des Italiens, des Espagnols, des Français, des Allemands et des Américains ou de tous ceux qui ont établi ici leur séjour.

Leur «patrie» reste dans leur cœur, elle leur fournit de précieuses émotions de leur appartenance d'origine, c'est en quelque sorte une patrie portable qui peut s'accrocher aux fenêtres de n'importe quel endroit quand quelques événements sportifs ou culturels la sollicitent.

Genève est un lieu où se fondent de nombreuses populations venues d'ailleurs, du voisinage proche ou de contrées plus lointaines. Il en a toujours été ainsi. Le mélange est sa grande expérience historique. On en est fier. Mais ce que l'on n'apprend pas à l'école, ce qui jusqu'ici a été peu le sujet d'études, d'où l'idée de celle-ci, c'est le quotidien vécu: les arrangements pratiques pour se partager l'espace et les biens matériels, les emplois en particulier; le frottement des cultures, les incompréhensions, les soupçons, les conflits; mais aussi les rapprochements, les rencontres, les accords plus ou moins explicites, les petites solutions qui finissent par surpasser les différences parce que c'est dans l'intérêt de tous. Tout ce travail d'accommodement des uns aux autres a fait la Genève que nous connaissons, c'est aussi ce travail qui est au cœur de l'activité de la Fondation pour Genève dans la mesure de ses modestes moyens.

Il y a pourtant aujourd'hui des responsables d'entreprises multinationales ou d'organisations internationales sises à Genève qui constatent une évolution négative dans l'état d'esprit de la population locale. Il y a aussi «les vrais ou les faux réfugiés» à soupçonner ou à rejeter quand les circonstances appellent exceptionnellement à se montrer hospitaliers comme c'est le cas aujourd'hui. Dans l'ensemble toutefois, les difficultés de la coexistence s'estompent heureusement rapidement si l'on en juge les antécédents, et il est bon de se souvenir du travail de nos pères pour affronter et résoudre les questions d'actualité qui irritent et désorientent notre petite population, difficultés vues comme nouvelles, voire insurmontables, alors qu'elles sont la matière même dont est faite la tradition de Genève.

Les étrangers, accueillis dans le passé dans le tumulte ou la controverse aujourd'hui heureusement oubliés par l'histoire, ont fortement contribué au développement de la ville, de la région, par leur travail, leur réputation, leur engagement personnel. Internationaux de haut vol ou simples réfugiés politiques, ou encore travailleurs en quête d'emplois, les exemples abondent depuis des siècles de groupes ou d'individus qui ont marqué par leur présence la mémoire de Genève.

Une communauté étrangère de plus d'un tiers de la population participe aujourd'hui à son rayonnement, comme à celui de la Suisse tout entière. Une si petite cité n'aurait pas sans elle l'image que Genève projette dans le monde.

J'invite par ce quatrième cahier de l'étude d'impact, initiée par la Fondation pour Genève, consacrée au «Vivre ensemble» dans l'espace élargi de notre région, à prendre acte de ce qui a été accompli. J'invite à faire confiance à ce lieu, plus fort à réunir qu'à exclure. L'attrait de Genève donne à ceux qui y résident un devoir d'accueil, d'intelligence sociale et de résistance au simplisme du rejet.

La région genevoise est devenue internationale par un enchaînement de circonstances au total profitables. Son internationalisme désormais l'oblige. Cela exige une relation plus fluide des uns aux autres. Que ce soit au bureau, dans la rue ou dans un tram, on saisit à chaque instant l'impressionnante diversité des populations que l'on croise. Chacun est muni d'un téléphone portable, connecté à sa famille, à ses amis, à ses relations de travail, hors d'ici, loin parfois. Le destin de ces gens n'est écrit nulle part. Seul leur présent est à Genève. Pour combien de temps? Lesquels de ces étrangers trouveront ici «une raison de vivre»? Que ferons-nous pour qu'ils la trouvent? C'est le défi auquel nous sommes confrontés si, comme je le crois et l'espère, Genève continuera de miser sur ses valeurs de terre d'accueil, en harmonie avec son agrandissement.

C'est à Antoine Maurice que revient la gageure de rédiger ce quatrième cahier sur le «Vivre ensemble». Il conclut une vaste étude réalisée à la demande de la Fondation pour Genève par les Universités de Genève, Lausanne, l'IHEID et l'EPFL sur l'impact de la Genève Internationale sur l'arc lémanique. Les trois premiers cahiers, dont on ne peut que recommander une lecture attentive, démontrent clairement la convergence des intérêts matériels entre locaux et internationaux. Ces derniers contribuent notamment pour plus de la moitié à la valeur ajoutée du canton de Genève.

Qu'en est-il du «ressenti», du vivre ensemble, c'est sur cet élément difficilement quantifiable que se porte l'analyse d'Antoine Maurice, dans ce «melting pot» que représente notre région lémanique.

Ivan Pictet
Président
Fondation pour Genève



INTRODUCTION

PAR ANTOINE MAURICE



INTRODUCTION, UNE DÉFINITION

La formule du vivre ensemble, au sens de convivialité dans la cité ou la nation, date des années 1950, bien que l'expression soit plus ancienne. On disait cohésion sociale avant la Deuxième guerre mondiale mais le terme des sociologues a été supplanté depuis lors par «le» vivre ensemble. Le succès actuel de l'expression est probablement lié à la mondialisation, dans la mesure où, cette dernière forme à la fois un moule pour la cohabitation interne des sociétés, largement induite par des facteurs technologiques, et une occasion pour les sociétés de se fragmenter en composants plus ténus que le global et l'Etat-nation. Donc, chacun n'ayant plus automatiquement sa place dans des structures politiques stables, l'ordre institutionnel est menacé. Il y a lieu de repenser le contrat social des cités et des territoires, leur vivre ensemble. Voir dans nos contrées les indépendantismes résurgents de la Catalogne, de l'Ecosse, de la Corse à ses heures ou de la Ligue du Nord italienne. Sans parler des éclats nationalistes des Balkans post-yougoslaves et du Caucase post soviétique. Tous expriment un malaise identitaire qui incline vers le changement de périmètre du vivre ensemble, par le rejet total ou partiel du cadre national habituel. Voir aussi la place croissante prise par les villes dans l'ordre international, spécialement les plus grandes d'entre elles.

Le vivre ensemble repose donc sur trois piliers: le territoire géographique, la population dont la composition varie dans le temps, le pouvoir: institutions et politique. La culture, l'identité ou comme l'on disait, les mœurs et les mentalités sont tous des résultantes de cette dynamique à trois. La culture au sens large recouvre les formes effectives de la cohésion sociale. Par exemple, le règlement amiable des incidents de voisinage ou de circulation automobile. Ces facteurs sont objectifs dans la mesure où, bien qu'incommensurables, la culture surtout, ils ont des fondements factuels. Le territoire se mesure dans l'espace et se divise administrativement. La composition démographique: nationaux/étrangers, résidents/arrivants se décline en catégories et fait l'objet de statistiques mises à jour (voir les tableaux complets en annexe). La culture collective, elle-même, repose sur des paramètres objectifs comme le niveau d'éducation, les comportements de groupes, y compris la part du politique, celle des traditions et des apports culturels extérieurs au pays d'accueil. On voit que le vivre ensemble, en plus de ses fondements objectifs, constitue aussi une affaire de représentation, c'est-à-dire du regard que chacun jette sur l'ensemble de la société, pour autant qu'il soit partagé par un grand nombre. On vit ensemble lorsque une part importante ou le tout de la population concernée se sent (se représente) à l'unisson de valeurs et de comportements d'une collectivité donnée sur un territoire donné, administré par des autorités reconnues.

La cohésion consiste donc, dans la totalité des périmètres géographiques et catégoriels de la population, en habitudes, pratiques sociales et comportements inspirés par un jeu de valeurs partagées. Ce processus résulte en un sentiment de cohabitation possible ou paisible, en phase avec les autorités politiques et les pouvoirs. En ce sens, le vivre ensemble devient également une représentation pour la plupart ou la totalité de la population concernée. Cette représentation conditionne l'acceptation générale et mutuelle de tous et de chacun. Dans cette représentation fragile et changeante, le politique joue un

rôle important. Il serait réducteur de définir le vivre ensemble comme la simple allocation d'une place à chacun, à travers l'aménagement du territoire et des espaces. Il y faut une vision stratégique de la part de l'autorité et la promesse d'une politique menée à cet effet. Pour une ville moyenne comme Genève cette promesse vise un urbanisme réfléchi, voire inspiré, qui dans le cas genevois transcende le territoire du canton vers Vaud et la France. L'exemple de Zurich est intéressant qui surmonte dans les années récentes la pression démographique migratoire, la crise du logement, la vocation des quartiers et l'allocation des transports d'accès dans une inspiration de solidarité venue en grande partie de la mairie. Zurich (canton et ville) est reconnu en Suisse comme une référence.

L'acceptation par la population n'existerait donc pas sans valeurs partagées et une certaine intuition politique du bien commun, mais elle n'est pas une idéologie toute équipée par elle-même. Le vivre ensemble est le contraire de la guerre et de l'anomie sociale. Il s'oppose aussi à la séparation de rupture et d'exclusion et au simple vivre côte à côte de populations différentes. Le vivre ensemble doit concilier la liberté de l'individu et l'élan collectif. C'est dire qu'il entretient à l'époque contemporaine un rapport privilégié avec les démocraties libérales qui promeuvent la liberté et le collectif dans le pluralisme des opinions. Il n'y a pas de vivre ensemble parfait, même dans les sociétés du passé et du présent les plus abouties. Il existe néanmoins du vivre ensemble sous des régimes autoritaires, voire sous l'autorité d'une loi coranique contemporaine parmi la communauté des croyants. Il existe une continuité croissante entre les différentes formes sociales de la cohésion, de l'harmonie jusqu'à la guerre, bien qu'il soit difficile de situer, par comparaison le degré de l'harmonie pour une société donnée. Les sondages d'opinion le mesurent certes, mais de manière imparfaite et changeante, tout comme on mesure l'opinion publique en général. Celle-ci suivant sa consistance est l'expression de la cohésion d'une société donnée. Le vivre ensemble se manifeste par des actes et des institutions, par la vie professionnelle tout comme par l'activité associative et leurs effets sur l'individu, par les institutions politiques et les lois de la cité lorsqu'elles sont reconnues. Ni les actes et comportements, ni les institutions et les valeurs ne peuvent être quantifiées mais les indices et les pistes de leur dynamique existent au-delà des faits bruts du territoire et de la population, ce qui autorise de passer d'abord en revue l'un et l'autre.





La Course de l'Escalade

1.

LES DIVERSITÉS GENEVOISES

Les diversités genevoises

Le territoire du canton se caractérise pas son exigüité peu évolutive, par la diversité intrinsèque des habitats ville et campagne, quais et rives par opposition au territoire continental. L'enclavement du canton à l'intérieur de la France ménage une issue routière unique sur la Suisse. La ligne de frontière autour du canton sert à la fois de clôture suisse et d'ouverture sur le continent européen par les axes transfrontaliers. L'autonomie des entités politiques communales et étatique marque le territoire d'une certaine redondance institutionnelle appelée, comme en France, un mille feuilles administratif. Ces éléments, quoique présents dans la vie vécue des habitants, ont surtout un effet sur l'habitat, source de diversité et d'inégalités éventuelles. Le logement connaît une crise de rareté depuis des décennies. (Voir ci-dessous le récit du territoire).

La diversité démographique

Début 2016, la population genevoise atteint 490 518, elle se rapproche donc du demi million prévu pour la fin de l'année. Cette démographie en croissance de 9,4% sur les dix dernières années constitue un chiffre historique, dû sans doute à la prospérité continue du canton, en dépit des revers économiques subis depuis une dizaine d'années, conjugués à l'étroitesse du territoire et de son équipement en logements surtout. La croissance résulte pour partie de la courbe naturelle des naissances parmi les habitants indigènes, en excès sur leur mortalité. Elle résulte surtout du solde migratoire étranger considérable, de 8000 en 2015. Les migrants étrangers sont au nombre de 21 804 en 2015 sur un total de près de 200 000 étrangers résidents établis. Les étrangers résidents (reçus à un titre de séjour ou à un autre) représentent 41,2% de la population. Ce sont ceux qu'il convient d'analyser, particulièrement les nouveaux arrivants, pour évaluer les progrès et les impasses de leur coexistence avec les résidents suisses et pour projeter, autant que possible, les perspectives d'une croissance démographique qui se poursuit.

Les facteurs mondiaux des migrations

Le Haut Commissariat aux Réfugiés enregistre une montée constante mais irrégulière de migrations dans le monde depuis la Deuxième guerre mondiale. Le chiffre global de migrants dans le monde est cependant passé de 40 à 55 millions au cours des dix dernières années. Avec la décolonisation, puis le résultat insuffisant des efforts de développement des pays pauvres – en Afrique surtout – et l'accroissement de l'interdépendance économique, suivie de la crise économique mondiale de la fin des années 2000, tous les pays ne s'en sortent pas de manière égale. Certains doivent subir une émigration de masse, désormais accrue par la mondialisation des échanges et la mise en comparaison, ostensible pour tous, des sociétés riches et des pauvres. Les crises politiques et les guerres récentes de l'ensemble du monde proche et moyen oriental produisent à leur tour des départs en masse qui touchent la Suisse et Genève. La dégradation du climat et de l'environnement menace de produire pour sa part une vague d'émigration massive vers les pays riches dont l'Europe et la Suisse. Des milliers de personnes et de familles affectées se réfugient déjà dans les pays développés. Ils



forment le contingent grandissant des migrants économiques, peu ou pas reconnus comme réfugiés.

Les pays riches se crispent sur leurs acquis et rechignent à les partager sur leur territoire dans un contexte de croissance économique diminuée et intermittente. Les Suisses sont solidaires de l'Europe et du monde par leurs échanges économiques et par une tradition d'accueil exprimée en 2015 pour l'Allemagne par sa chancelière. Genève porte cette valeur dans son histoire. Mais les Européens et les Suisses sont simultanément travaillés par des mouvements politiques qui font de l'immigration le cœur des problèmes sociaux et politiques rencontrés par le pays. La crise des migrants de l'été 2015 propose à l'Europe un de ses défis institutionnels et politiques les plus graves. Il n'est pas sûr à l'heure actuelle que les deux constructions fédérales, la suisse et l'euro-péenne UE, survivront indemnes à un tel défi. Justifiée ou pas la sortie britannique de l'UE reflète entre autres la perception de la crise migratoire. A Genève la poursuite du vivre ensemble est à ce prix, c'est-à-dire celui de la maîtrise du flux migratoire dans le canton. Elle s'opère à travers la triple médiation de la mondialisation, de l'Europe communautaire et de la Confédération. C'est indiquer que le canton ne maîtrise pas un des principaux paramètres de la cohésion sociale.

Les catégories de migrants

Ils se comptent en diverses catégories: par origine nationale et si l'on peut dire internationale (les fonctionnaires internationaux au sens large, voir les cahiers «Impact» précédents), par type d'autorisation de séjour, de travail ou d'établissement dans le pays d'accueil. Ils se distinguent entre les migrants de bon gré et ceux qui migrent sous la pression, en vue de demander l'asile politique ou un exil durable. Bien que la crise des migrants de 2015 place à juste titre l'accent sur les nombreux demandeurs d'asile, tous les migrants ne sont pas en droit des réfugiés. La convention du HCR de 1951 fixe des critères relativement précis à la demande et à l'octroi du droit d'asile par le pays d'accueil. Toutefois, bien que la majorité des migrants ne répondent pas aux critères du refuge (discrimination subie d'ordre religieux, racial ou politique dans leur pays d'origine, voire répression et violences subies), nombreux sont ceux que la misère et le désespoir poussent à émigrer. Car on ne s'expatrie pas pour son plaisir. Ceux-là, sans remplir les conditions juridiques de l'asile, méritent néanmoins un accueil décent. Les débats sont constants à l'échelle internationale sur l'extension des critères du refuge et de l'asile. Elles le sont spécifiquement en Suisse, où l'ensemble croissant des migrants crée une impression de saturation, relayée par de puissants partis cantonaux et fédéraux. L'intégration dans la société d'accueil genevoise dépend encore de l'assistance fournie à l'arrivée et à l'installation, en plus des autorisations de séjour reçues et des naturalisations effectuées. Les migrants se signalent aussi par leur jeune âge moyen, favorable à la démographie générale. Les tableaux en annexe de l'Office cantonal de la statistique donnent des chiffres sur les différentes catégories pour les dix dernières années, résumés ci-dessous.



Les permis de séjour et d'emploi

Il en existe plusieurs catégories dont les plus importants vont, par qualité d'autorisation progressive, des permis de séjour provisoires, notamment pour les demandeurs (requérants) d'asile, de courte durée, annuels et d'établissement durable pour les migrants les plus agréés, en plus des fonctionnaires internationaux, migrants temporaires à statut spécial. La Confédération statue sur les permis à la demande des cantons. Genève est un canton à forts contingents de migrants attendus. Ils sont anticipés par l'économie et par les autorités, notamment les fonctionnaires internationaux ou les cadres, généralement européens, des corporations nationales ou multinationales. D'autres migrants, issus de conjonctures dramatiques à l'étranger ne sont pas attendus en Suisse et à Genève comme nombre de réfugiés politiques demandeurs d'asile, ou les migrants économiques, ces derniers non reconnus par la loi internationale et néanmoins accueillis en partie.

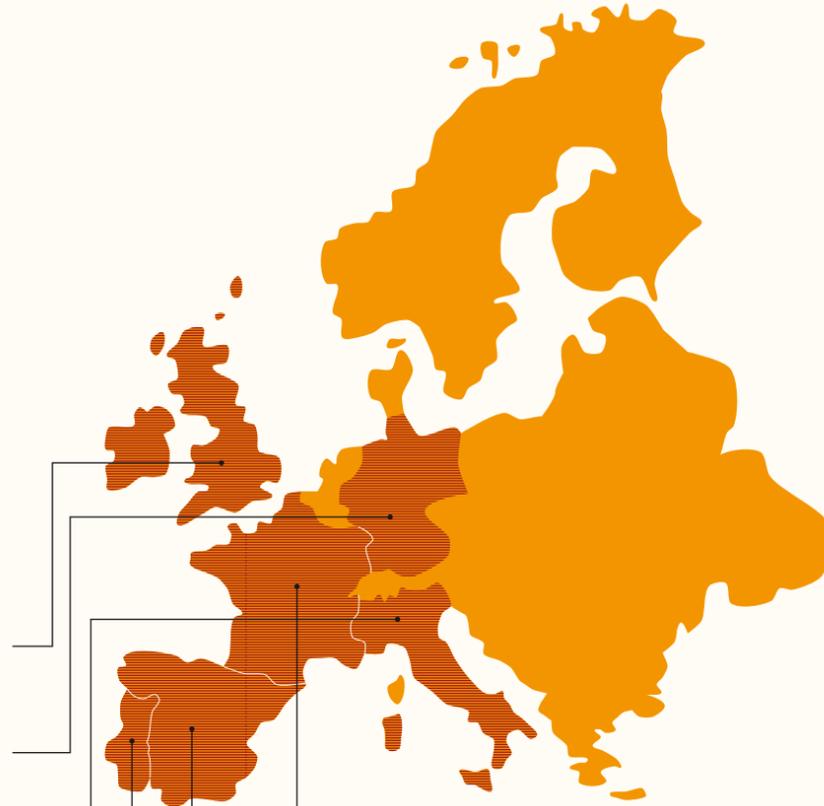


CARTES DES MIGRATIONS PAR CONTINENT



Europe Schengen

	2014	2015	Total 2005-15
Royaume-Uni			
Résidants	7393		
Migrants		944	12142
Allemagne			
Résidants	4960		
Migrants		595	8784
Italie			
Résidants	21059		
Migrants		1535	12834

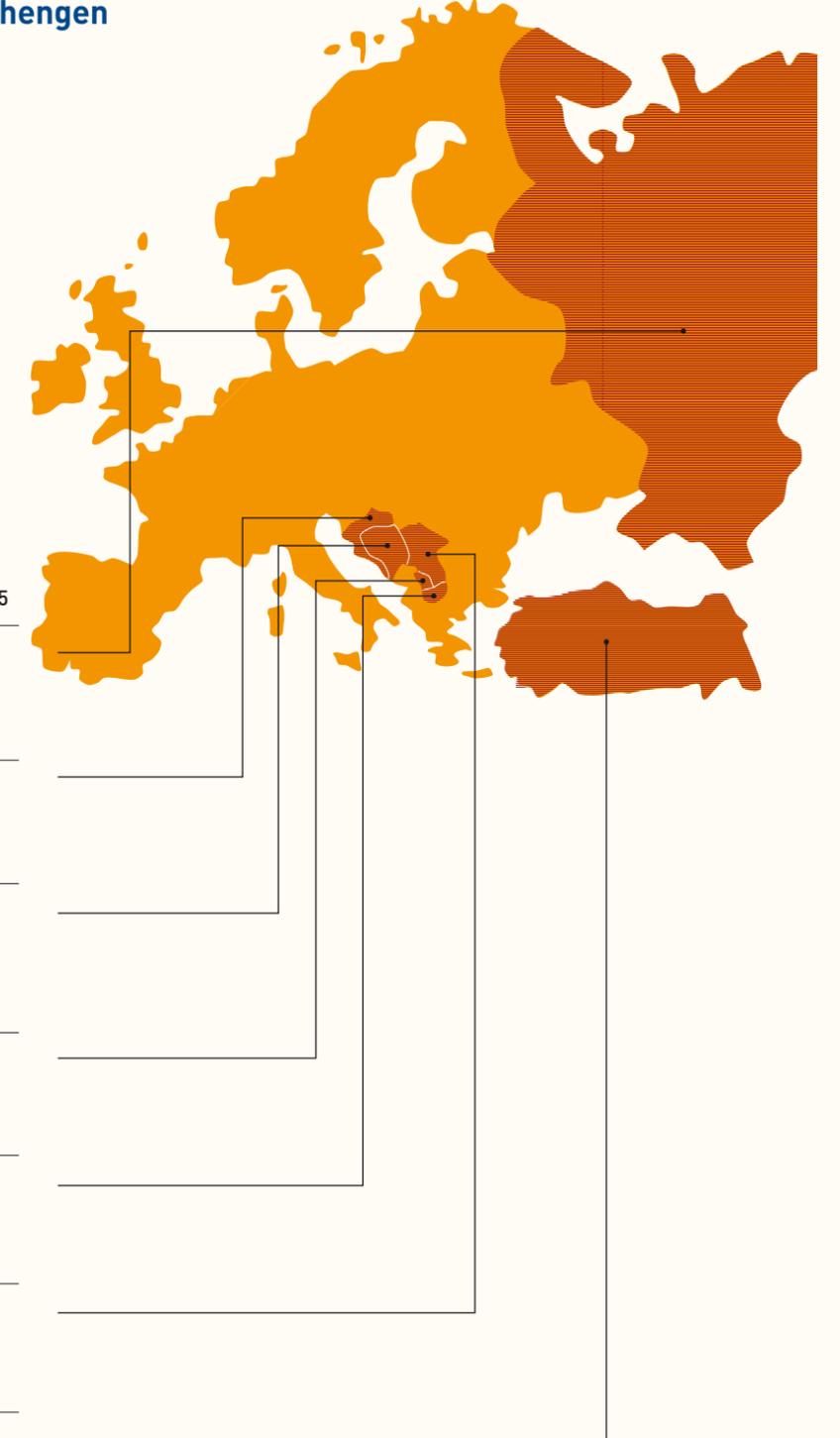


	2014	2015	Total 2005-15
France			
Résidants	29361		
Migrants		4269	36243
Espagne			
Résidants	14969		
Migrants		1274	9382
Portugal			
Résidants	37388		
Migrants		1605	33380



Europe hors Schengen

	2014	2015	Total 2005-15
Russie			
Résidants	3808		
Migrants		402	6186
Réquerants		18	
Croatie			
Résidants	336		
Migrants		31	262
Réquerants			
Bosnie - Herzégovine			
Résidants	978		
Migrants		37	388
Réquerants		9	
Kosovo			
Résidants	5214		
Migrants		291	2473
Réquerants		8	165
Macédoine			
Résidants	774		
Migrants		291	773
Réquerants		8	
Serbie			
Résidants	1233		
Migrants		75	1107
Réquerants		16	
Turquie			
Résidants	2242		
Migrants		162	2351
Réquerants		13	

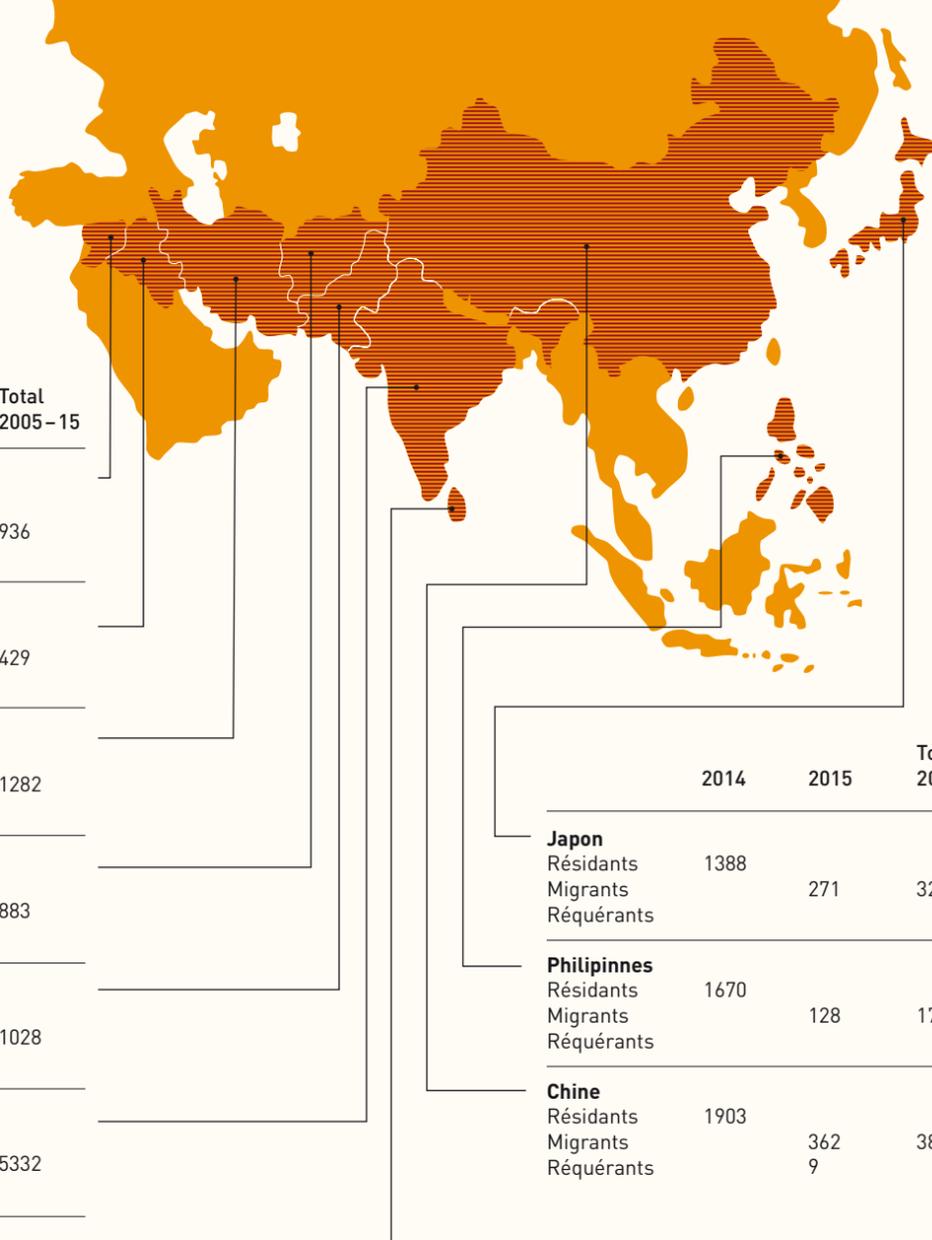


Afrique



	2014	2015	Total 2005-15
Tunisie			
Résidants	1583		
Migrants		142	1569
Réquéran		18	
Algérie			
Résidants	1110		
Migrants		114	1148
Réquéran			
Egypte			
Résidants	752		
Migrants		114	1512
Réquéran			
Maroc			
Résidants	1930		
Migrants		105	1929
Réquéran		12	
Erythrée			
Résidants	1387		
Migrants		523	1791
Réquéran		512	
Soudan			
Résidants	230		
Migrants		31	322
Réquéran		18	
Congo Kin.			
Résidants	1307		
Migrants		57	591
Réquéran		10	
Cameroun			
Résidants	960		
Migrants		66	1124
Réquéran		6	
Nigeria			
Résidants	572		
Migrants		105	624
Réquéran		50	

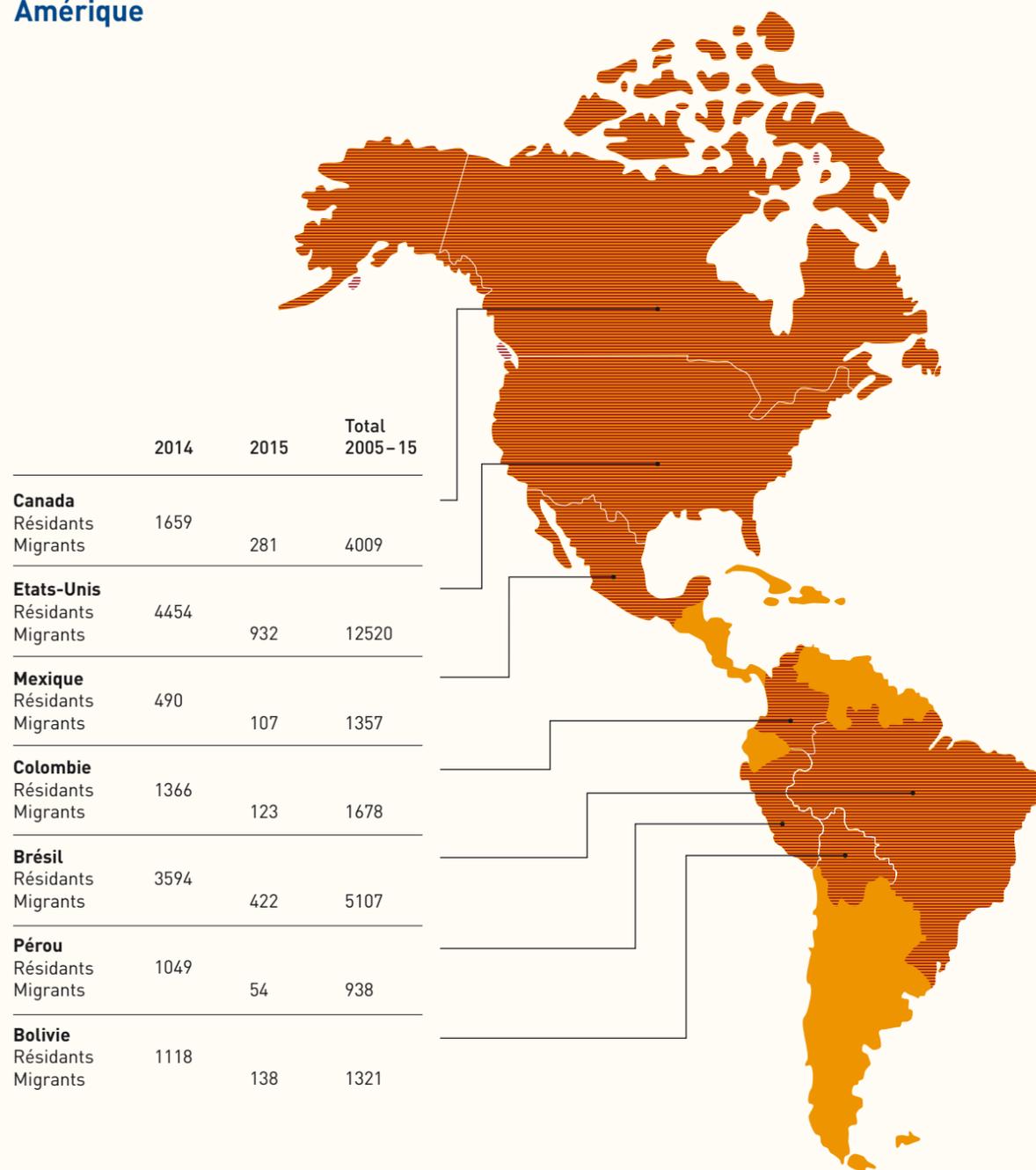
Asie



	2014	2015	Total 2005-15
Syrie			
Résidants	611		
Migrants		257	936
Réquéran		219	
Irak			
Résidants	573		
Migrants		196	429
Réquéran		166	
Iran			
Résidants	658		
Migrants		105	1282
Réquéran		40	
Afghanistan			
Résidants	545		
Migrants		390	883
Réquéran		369	
Pakistan			
Résidants	625		
Migrants		77	1028
Réquéran		9	
Inde			
Résidants	1993		
Migrants		416	5332
Réquéran			
Sri Lanka			
Résidants	808		
Migrants		142	845
Réquéran		105	
Japon			
Résidants	1388		
Migrants		271	3219
Réquéran			
Philippines			
Résidants	1670		
Migrants		128	1783
Réquéran			
Chine			
Résidants	1903		
Migrants		362	3894
Réquéran		9	



Amérique



Le nombre total des migrants étrangers à Genève est de 21 804 en 2015. Il varie pour certains pays sur les dix dernières années, tout en restant stable en moyenne de l'ensemble. Les migrants étrangers, toutes catégories de permis confondues, y compris les fonctionnaires internationaux, proviennent en majeure partie de la zone Europe UE, soit la France, le Portugal, l'Espagne, l'Italie et le Royaume Uni, suivis par l'Allemagne (première sur l'ensemble de la Suisse). L'Union Européenne fournit plus de 50% du total des migrants étrangers arrivés à Genève en 2015, soit près de 13 000 personnes. Si l'on ajoute à cette provenance les migrants des pays balkaniques, suite aux bouleversements politiques des années 1990 en Croatie, Albanie, Bosnie, Serbie, Kosovo, plus certains ressortissants des pays de l'ex-URSS, et de la Turquie, l'Europe fournit donc l'appoint principal à la population indigène. De l'ordre de 1050 migrants. La migration européenne est celle de personnes jeunes, souvent bien formées et pourvues de ressources, susceptibles d'emploi à court terme. Les retraités bien dotés forment en effet parmi les migrants européens un contingent important. Donc peu de réfugiés parmi les européens, sauf certains balkaniques, mais une majorité d'étrangers migrants au bénéfice de la liberté de circulation des personnes souscrite par la Suisse avec l'Union Européenne.

Quant aux autres continents, l'Asie plus le Proche Orient vient en second pour le nombre de migrants, nombreux requérants compris, soit 2400 arrivant à Genève en 2015. L'Asie est suivie en ordre décroissant des migrants d'Afrique, 1300 dont une bonne moitié de requérants et d'Amérique: 2050 migrants. Les chiffres, sans préjuger ici de la signification politique des effectifs (peu ou trop d'étrangers) n'est pas considérable par rapport à la population genevoise, ni en valeur absolue ni en croissance sur les dernières années. Certes le canton est parmi les mieux dotés en résidents étrangers avec d'autres cantons urbains. La Suisse a pris sa part aux efforts de solidarité européens UE vis-à-vis des crises orientales récentes mais le contingent, souscrit à Berne en 2015-16 pour les réfugiés de Syrie et d'Irak, n'est ni rempli ni définitif. Pas plus que n'est encore résolu l'article de la constitution suisse relatif à une limitation de l'immigration adopté par le referendum du 7 février 2014. En comparaison nationale et internationale le canton regroupe certes une proportion d'étrangers considérable, voire sans équivalent quoique relativement stable sur la longue durée.

Reste une interrogation pour savoir «quand beaucoup d'immigrés devient trop?». Se dessine-t-il alors la menace d'un excès de migrants étrangers, selon quels critères? L'interrogation tient à la provenance des migrants, particulièrement des demandeurs d'asile requérants en Suisse dans le canton Genève. S'agissant des européens il n'y a que les migrants hors de la libre circulation (Accords européens de Schengen et Dublin) qui comptent parmi les requérants mais en nombre relativement limité: Kosovars, Albanais, Bosniaques et autres héritiers de l'éclatement de l'ex-Yougoslavie et dans une moindre mesure de l'URSS. Sur l'ensemble des migrants le chiffre de cette catégorie reste modeste, on le voit. Les migrants européens sont les plus nombreux à Genève mais la plupart viennent de pays proches géographiquement et culturellement. Puisque derrière cette première interrogation l'élément, éminemment subjectif de la culture d'origine, est déterminant pour le vivre ensemble suisse, aux yeux des tenants d'une immigration plus restreinte.



La majeure partie des immigrants «allogènes» provient des continents extra européens, dans l'ordre l'Asie et Proche orient, l'Afrique et l'Amérique. Les Sri-lankais, Philippins, Afghans et Pakistanais, Irakiens et Syriens en proie aux guerres et crises prolongées forment les gros contingents. Au même titre que les Africains: d'Erythrée et d'Afrique orientale, les Africains du nord, les Congolais et ressortissants d'Afrique centrale. Les Américains forment des contingents relativement importants de migrants établis à ce jour mais faibles voire inexistantes en requérants actuels.

Autre interrogation: craintes et phobies de saturation se nourrissent de l'anticipation des migrations à venir. La Suisse comme les autres pays prospères et démocratiques prend sa part aux drames mondiaux de l'immigration. Comme les autres pays européens elle n'en fait pas assez pour les réfugiés selon le HCR notamment, en restreignant sa pratique de l'asile. A ce jour la croissance de l'immigration ne la touche pas en première ligne mais on est en droit de prévoir la poursuite non pas d'une déferlante mais de la croissance en cours depuis 2014. Le reste est affaire de politique: de débat sur les chiffres et sur les capacités et modes d'intégration de la Suisse permettant de définir les critères du trop ou du trop peu. Les chapitres qui suivent proposent un éclairage sur les pratiques et les valeurs de l'intégration des étrangers à Genève.

2.

HABITER GENÈVE

SE REPRÉSENTER SUR LA CARTE DU MONDE





Capitale et périphérie

De même qu'il n'y a pas de géographie qui ne soit politique, (*Jacques Lévy et Michel Lussault, Dictionnaire de la Géographie, Belin 2013*), il n'y en a pas qui ne commence par l'appellation des lieux, la toponymie. Vivre ensemble, c'est d'abord nommer ou qualifier le lieu avant de se pencher sur ses habitants. Genève n'échappe pas à cette définition. Avant de savoir de quoi est fait Genève, l'entité cantonale, qui et comment on y vit ensemble, il faut interroger les expressions qui disent où elle est, donc l'espace et la population qu'elle embrasse à travers le temps. La ville comporte une diversité d'expressions sur le lieu, autant qu'une diversité de gens liés à priori par leur résidence. De cette ville ancienne, presque antique, on a affirmé des choses différentes et parfois contradictoires, terme à terme. Par exemple, agglomération urbaine et cité politique, mais aussi république citadine et canton au sens du «Stand» de l'ancienne Confédération, doté d'un arrière-pays. Il lui arrive d'être prise pour la capitale de la Suisse sur les cartes météo de l'Europe aujourd'hui, car elle est une des quelques villes suisses connues à l'étranger. Genève est aussi la «Ville du bout du lac», comme pour exprimer sa périphérie et sa secondarité. Genève appartient donc bien à la Suisse, aux regards du dedans et du dehors. Son appartenance se manifeste en 2015 avec éclat, à l'occasion du 200^e anniversaire de l'entrée de Genève dans la Confédération. Elle lui appartient de manière éminente. Si les étrangers lui attribuent des prétentions de capitale, le canton, lui, se sait en extrémité, au bord de la Suisse et lui donnant accès.

Lémanique

Enclavée en territoire français mais pont vers la Suisse centrale et orientale, historique et profonde, Genève communique avec la Suisse à travers le pays de Vaud qui lui est contigu par tant d'aspects géographiques dont la continuité du lac et des montagnes. Continuité spirituelle, culturelle aussi: l'homogénéité de religions, de langue et des populations, y compris les vagues d'immigration du 19^e et du 20^e siècles. Ainsi ceux qui empruntent le Léman comme porte d'entrée physique ou culturelle – la majorité des voyageurs des trois derniers siècles – abordent la Suisse par Genève et prennent souvent Genève pour la Suisse, en raison non pas de la masse physique ou démographique du territoire, de taille très moyenne, mais de sa visibilité historique, au cœur de l'Europe: les foires, le commerce, la Réforme et le clivage géopolitique qu'elle induit.

Proche et lointain

«Ville du bout du lac» cependant. Peut-on trouver définition plus exacte et néanmoins plus plate de Genève. Ce n'est pas pour rien que les autres Suisses, romands surtout, l'ont ainsi nommée, alors que Montreux, voire Lausanne à l'autre bout n'ont pas droit à cette appellation un peu réductrice. Puisque un lac ne saurait avoir qu'une fin, l'autre étant à l'évidence un début, à l'embouchure du Rhône. Voilà donc pour la fermeture de Genève, la clef de l'ancien diocèse autant que l'enclavement en territoire étranger. Mais les glissements sémantiques restent toujours ouverts, là où la topographie paraît intangible. Le bout signifie aussi une limite, une frontière au-delà de laquelle il y a de l'extérieur et du non national, souligné par l'étroitesse du débit sur la route justement dite «de Suisse» et également sur l'autoroute qui

la double. Le bout du lac de ce point de vue est ressenti par nombre de Confédérés comme une extériorité en puissance. Confirmée, comme le sont les clichés, par d'autres contenus de la ville, notamment par son tissu social et même ses moeurs politiques républicaines, «à la française». Sans parler de ses affinités internationales, à la fois valorisées par la Suisse officielle et souvent caricaturées par l'opinion. On pourrait en dire autant de plusieurs villes suisses dont les identités géographiques confinent à d'autres pays ou d'autres aires culturelles. Zurich, centre culturel et économique germanique; Bâle l'autre cité transfrontalière; Lugano la piémontaise et même Berne la bilingue. Genève cependant possède plus qu'une autre la double nature de cité suisse et de périphérie post nationale. L'étranger international est en son cœur, pratiquement depuis la valorisation européenne de la nation et du nationalisme au XIX^e siècle, productrice de nombreux émigrés et réfugiés.

Suisse et régionale

Le fédéralisme consiste à mettre et parfois remettre chacun à sa place, notamment dans l'imaginaire confédéral suisse. D'où une Genève réduite à son territoire exigu. Toutes deux, localisation et identité, sont tributaires de la dialectique du proche et du lointain, aussi bien sur le plan factuel que sur celui de l'image. De Genève les étrangers se félicitent souvent, qu'elle soit proche – à deux heures de vol – des grandes capitales européennes, où se concentrent la densité de la culture et le pouvoir des décideurs. Ce sont aujourd'hui Paris, Rome, Berlin, Bruxelles, Londres, Barcelone, Madrid. A deux pas aussi des Alpes, de la Méditerranée, voire de l'Océan ou encore des plaines et forêts de l'Est et autres paysages célébrés du vieux continent. D'autres étrangers et Suisses, parfois les mêmes, déplorent une Genève à distance malgré tout des principaux hubs décideurs, où se créent, la plupart des valeurs ajoutées de la mondialisation. Genève donc, petite en définitive mais mondialisée. Mondialisée certes, comme toute autre ville moderne, mais non pas ville globale faute de masse démographique, économique et insuffisance des réseaux et des flux. Y a-t-il là une vocation manquée vers le plus grand ou un légitime sens de la mesure des habitants?

Proche et lointain sur le plan affectif également. Combien d'étrangers ou de simples voisins frontaliers se réjouissent de la proximité genevoise, géographique et humaine. Depuis la nuit des temps les patronymes sont en partie communs avec les Savoie et l'Ain, les intermariages abondent avec l'arrière-pays. Les anciens patois et locutions relevaient pareillement du franco-provençal. En revanche, religions et cultures diffèrent, comme en témoigne l'itinéraire genevois depuis l'amarrage du canton en Suisse en 1815. A partir de là, les institutions, la culture politique et les nationalités elles-mêmes divergent au sein d'une même région genevoise. Ce qui rend plus difficile la coopération, naturelle pourtant, inscrite dans le territoire. Genève ressentie comme proche est le verso d'une Genève distante.

Son legs historique est celui d'une capitale de région. En ce sens les Savoie et l'Ain reconnaissent les liens économiques traditionnels avec le canton: agriculture, zones franches, horlogerie et mécanique fine, potentiel bancaire et financier, jusqu'à Lyon. Sa prépondérance économique exerce une influence sur la capacité d'initiative politique de l'acteur genevois. Tout cela confirme une certaine préséance, un effet de tête de réseau, qui remonte dans le temps et s'installe en dépit de la négociation des territoires genevois au 19^e siècle et du rattachement des Savoie à la France. La dimension politique, l'avènement de la région moderne, essentiellement européenne et économique, n'est pas terminée cependant. L'His-



toire laisse sur ce point un déficit. Dès la fin de la Deuxième Guerre mondiale, le projet régional se renouvelle, appelé aujourd'hui de divers noms. On y retrouve la diversité pour ne pas dire l'incertitude de la toponymie de Genève: *agglomération* (urbaine), *Grand Genève* socio-politique, Arc lémanique dont le leadership économique est partagé avec le canton de Vaud. La multiplication des instances de collaboration franco-genevoise-vaudoise crée un mille-feuilles toponymique et administratif. Quand la région cesse d'être une trace mentale et devient un projet politique, c'est plus difficile. Car les incompatibilités: différence de structures et de cultures politiques, fédéralisme contre jacobinisme, semblent se liguier pour freiner la construction régionale. Par exemple, qui va décider et produire l'essentiel des charges budgétaires communes? Au fond il se joue une incertitude continuée des frontières politiques dont personne, ni la France ni l'Europe communautaire, ni même Genève ou la Suisse, ne veut la révision. Les réticences de Vaud ou de Lyon ou Grenoble contre la «ville du bout du lac» manifestent pourtant bien que la question de la tête de réseau (la capitale) se joue sur ce vaste territoire. Mais tous aimeraient, à leurs conditions, la création d'une région européenne dont le chef lieu, à défaut de Lyon, Grenoble ou Lausanne devrait en logique géopolitique être Genève.

Européenne et internationale

Genève européenne en quelque sorte par défaut autant que par surcroît. Genève géographiquement est au cœur de l'Europe, à équidistance par avion des capitales européennes. Elle appartient à l'Europe centrale, par la liaison étroite de la Suisse à l'Autriche, tout en étant également tournée vers la Méditerranée par le Rhône et vers la façade atlantique par les ports de Bâle d'Anvers et de Rotterdam. Elle est francophone, anglophone, germanophone et italophone par ses Confédérés. Comme à d'autres villes de Suisse, ne pas dire aux Genevois qu'ils tournent le dos à l'Europe. Depuis le 16^e siècle, ils ont l'impression d'y être et d'en être. La Réforme les a mis sur la carte du monde, cette carte était alors celle de l'Europe. Les traités de Westphalie (1648), la fin des guerres de religions et les enjeux franco-hispano-savoyards placent Genève dans la dépendance des puissances de l'époque et des jeux géopolitiques du continent. C'est dire qu'ils renforcent le caractère européen de Genève. La Révolution et l'occupation française, le 19^e siècle forgent le lien à la Suisse plus tard aussi celui de Genève au continent, en la faisant vibrer, de manière éminente pour sa taille, au récit historique de l'Europe communautaire, à partir du Traité de Rome en 1957. Depuis la création de l'Europe communautaire, ce lien ne s'est pas distendu, au contraire, pour deux facteurs au moins. Le fédéralisme suisse est en exposition permanente à Bruxelles et à Berne. Autre facteur, la dialectique de la négociation avec l'Union, dont fait partie par ailleurs la construction laborieuse du Grand Genève. Bruxelles-Genève demeure un axe improbable et néanmoins éprouvé par l'expérience commune sur leur territoire des organisations internationales. Un effet conforté en quelque sorte par la coopération-concurrence des deux capitales, de la construction européenne et de la mondialisation technique multilatérale, à travers les organisations communautaires d'une part et les agences onusiennes d'autre part.

3.

HABITER GENÈVE UN RÉCIT DU TERRITOIRE



Habiter Genève, un récit du territoire

Dans son livre sur la ville contemporaine, Olivier Mongin «*La ville des flux*», Fayard 2013, se penche sur la notion de l'habitation qu'il définit anthropologiquement. Habiter signifie non seulement occuper un logement au sens domestique du terme, mais renvoie à un contexte plus large. L'habitant d'une agglomération réside certes dans son foyer individuel ou familial, (à Genève le foyer est fortement individuel). Il habite aussi l'ensemble de la ville qui peut devenir une cité, au sens politique du terme. L'habitant s'approprie donc le contexte. La référence au texte est justifiée, car la ville est pour l'habitant un ensemble d'usages, un code, donnant de l'accès et du sens. Semblable en cela à la lecture (texte, hypertexte, intertexte, contexte). Font partie de l'espace habité: le site, les paysages, les quartiers, les monuments, les places et lieux publics, les immeubles professionnels ou d'habitation. Pour cela il faut que les uns et les autres soient aménagés et, dans le meilleur des cas qu'ils deviennent des lieux communs où s'engrène la vie sociale, le vivre ensemble fait à la fois de privé et de public. A Genève comme dans d'autres villes de Suisse les places sont en voie de réaménagement pour (re)devenir publiques et surtout communes, tout comme certains bâtiments industriels transformés en habitations ou en musées. Habiter renvoie donc à la complémentarité entre le dedans du foyer et le dehors, dans un espace qui se constitue en cité, puisque s'y inscrivent les échanges et la participation civile, à commencer par les débats sur l'aménagement spatial lui-même. L'habitat renvoie donc à un urbanisme mais aussi à une organisation sociale et politique de participation qui anime le vivre ensemble. L'un et l'autre permettent la création d'un récit commun qui s'inscrit dans la rue, l'architecture, la monumentalité, la mobilité au sein d'un territoire qu'il revient aux habitants de créer en y demeurant, dedans comme dehors.

Les étapes historiques

A Genève le récit du territoire s'institue dès le Moyen Age grâce à la position stratégique de la ville, à l'amont du Rhône et au pied des Alpes. Les foires sont avant la Réforme l'origine d'une cité qui communique, négocie et invente ainsi le noyau de son identité et le germe de son autonomie entre les puissances: la France, le Saint Empire, les principautés italiennes, les Pays-Bas et la Méditerranée.

Avec la Réforme naît la véritable personnalité de la république et de son Etat, désormais distinct des autres et intégré dans une sorte d'Internationale réformée qui va de la Grande Bretagne au nord, à l'Italie au sud et aux Luthériens du Nord et de l'Est. La ville se modèle selon le récit historique, à la fois close par son étroitesse territoriale et ses choix confessionnels. Ouverte cependant dès lors qu'elle accueille les coreligionnaires du Refuge en érigeant simultanément des logements et des métiers pour les accueillir, ainsi que des murs de défense contre les princes catholiques. Les institutions d'Ancien régime à Genève naissent et se fortifient autour de la foi réformée et d'un patriciat dominant, fortement lié à la religion mais aussi au négoce et à la banque.

Entre les 17^e et 19^e siècles surgissent l'artisanat, la Fabrique, puis l'industrie et la banque modernes, tandis que la richesse de l'arrière-pays genevois pourvoit à l'alimentation de la ville, puis à son extension territoriale à l'entrée du canton dans la Suisse. Avec ce tour décisif pris par l'histoire de la ville et de son territoire s'affirment les éléments fondamentaux du



territoire qui, pris en compte par la population et par ses institutions, conféreront à la ville-Etat une singularité géopolitique et une identité collective de longue durée.

Ces fondamentaux sont au nombre de deux. L'étréitesse constante du territoire cantonal, à laquelle il n'est pas donné d'issue politique à ce jour. En gros l'arrière-pays géopolitique entre Jura et Salève n'appartient que très partiellement à la cité. Mais les puissances étrangères, reconnaissent la solidarité de Genève avec son arrière-pays et même sa dominance démographique et économique, agricole en premier lieu. De là découle l'importance des frontières avec leur double caractère de clôture et de passage entre la cité et son voisinage. Suivant les époques où par moment comme aujourd'hui, on aura simultanément le refuge et l'asile ou au contraire les murs et la fermeture. Cette dialectique est à la fois celle du cœur (solidarité avec les réfugiés) et celle de la raison économique. Le libre échange et l'autonomie de la cité s'installent pour durer. La fermeture reflète quant à elle un enclavement qui marque les communications et d'abord le transport. L'enclavement actuel de Genève, à l'extrémité de la Suisse, répond à l'enclavement ancien où Genève tint plutôt de l'enclave française dans le territoire des Suisses associés entre eux en Confédération. Elle se reflète sur l'habitat selon les aléas d'une démographie interne insuffisante et externe parfois redoutée, par exemple récemment l'apport des frontaliers et des travailleurs étrangers.

C'est justement la démographie qui constitue le deuxième fondement indissociable du premier. Genève subit dès la Réforme l'afflux des coreligionnaires et ultérieurement des autres sympathisants (*like-minded*) étrangers. L'Ancien régime à Genève luttera par le biais des statuts différenciés sur cette question de la surpopulation, partagé entre le devoir moral de la solidarité et les contraintes anxio-gènes du partage des métiers et de la richesse. L'habitat en sera forcément affecté avec l'ouverture progressive des murs et l'aménagement de logements pour les nouveaux venus. En surélévation des maisons et ouverture de nouveaux quartiers, s'il le faut.

Habiter signifie alors s'inscrire corps et âme dans cette cité de gouvernance morale sévère, tout en poursuivant une industrie énergique et une indépendance sourcilieuse qui n'est autre que la liberté civile des Anciens (celle de la cité). Habiter veut aussi dire trouver sa place dans un cadre urbain de plus en plus individualisé, comme l'est la foi réformée par la singularité de l'individu devant Dieu. Logements familiaux étroits dans les quartiers existants où s'accroissent peu à peu, sans se séparer, les classes dominantes et le peuple industriels.

La Révolution française

Genève y participe par ses penseurs et par les insurrections préalables de son peuple, ainsi que par l'évolution de ses institutions. La République de Genève devient une référence du débat des Lumières, tout en restant une place forte du protestantisme minoritaire dans un environnement encore catholique, puis impérial napoléonien. Avec la restauration qui suit au 19^e siècle, Genève se rapproche encore plus des Suisses et finit par adhérer à la nouvelle Confédération, bientôt mue par la révolution industrielle et radicale. Pour ce qui concerne l'habitat, la ville prend conscience de son caractère de cité en accueillant les réfugiés des idées neuves, notamment celles du libéralisme, du nationalisme et des progressismes, jusqu'à la veille des guerres mondiales du 20^e siècle. L'industrie et la banque, qui au milieu du siècle, s'affirment comme le ressort économique principal de la ville-Etat, conduisent sa





Genève en 1685 après le Refuge protestant



Maquette de la Ville de Genève aujourd'hui



modernisation. Les murs s'ouvrent sur la campagne, conservée avec soin. Les transports vers la Suisse se précisent, l'arrière-pays savoyard et gessien devenu français se consolide. Carouge s'érige en un marché, puis une ville jumelle de Genève, à ses portes. Les quartiers nouveaux se forment dans une banlieue qui se rapproche et bientôt se confond administrativement avec la ville ancienne et ses communes. A la veille des deux guerres, le flux des réfugiés politiques se maintient. Au lendemain de la seconde, il se transforme dans le flux bienvenu des «Internationaux». Genève s'adapte à cette population nouvelle, le canton lui prêtera bientôt son espace fonctionnel dans les bâtiments de la SDN, tout en continuant à ressentir la contrainte de l'exiguïté: l'enclavement, l'empilement des habitats et des réactions identitaires protectionnistes, comme précédemment.

L'Après-guerre

Jusqu'à ce jour, elle se manifeste essentiellement par des évolutions qui touchent l'habitat et le vivre ensemble. Après-guerre la renaissance d'un ordre international autour de l'ONU et de l'invention de la diplomatie multilatérale moderne s'effectue en partie à Genève. De nombreux fonctionnaires internationaux viennent s'établir dans le canton, au service des Agences de l'ONU qui s'y installent. Ils varient en nombre et en compétences en fonction du développement des Agences onusiennes et de leur écheveau d'organisations non gouvernementales (ONG). Par ailleurs de nouveaux migrants européens, des Italiens aux Kosovars en passant par les Espagnols et les Portugais, jusqu'aux arrivants africains, asiatiques ou proche orientaux affluent à Genève en quête d'établissement ou de refuge. La plupart sont rescapés d'impasses économiques ou politiques graves dans leur pays. Ils désirent s'établir dans les meilleurs délais en Suisse. Quant aux frontaliers français, au nombre de 90 000 venus des Savoie et de l'Ain, ils continuent à prêter une bonne part de leur force de travail au canton, dont la natalité endogène diminue. Les milieux économiques et politiques envisagent l'horizon du million d'habitants pour le canton. Le territoire pour sa part reste stable, bien que retravaillé conceptuellement par ses plans d'aménagement à l'échelle de la ville ainsi que de l'agglomération ou même de la région, sur des exemples européens de coopération transfrontalière. Aujourd'hui les logements deviennent rares, au fur et à mesure que la démographie croît. Habiter reste toutefois un urbanisme de partage, sans discontinuité et sans ghettoïsation sociale au sein des quartiers et des espaces partagés.

4.

VIVRE DANS LE CANTON



Vivre dans le canton

Aujourd'hui la ville se décline jusqu'aux limites historiques du canton sous trois formes territoriales pour simplifier: la campagne et ses villages, le centre ville ancien, les villes et quartiers neufs. Le centre constitue plus de la moitié du canton, incluant des quartiers historiquement développés dès le 18^e siècle: les Rues Basses et les quais, Champel Florissant-Malagnou, les Eaux-Vives. En rive droite: Les Pâquis, la Gare, la Servette, Saint-Jean, La Praille, les Acacias, hors Carouge. Les limites de la ville ne sont plus celles de la municipalité historique. L'urbanisme et les transports publics brouillent les frontières entre ville et canton, ce qui complique le double gouvernement de Genève, dans la mesure où il est à la fois nécessaire et souvent redondant. Une bonne moitié de la population cantonale vit une vie et une condition citadine reposant sur les mêmes paramètres qu'ailleurs. Ces paramètres sont les transports et la voirie, ainsi que l'encombrement saisonnier des lieux publics: parkings, parcs et quais âprement disputés à l'appropriation privée. Les grandes institutions culturelles sont néanmoins gérées par la ville seule, alors que tous les Genevois en profitent. Autres paramètres, la séparation civile des habitants selon leur statut juridique et leur environnement communal, la sécurité changeante des rues et quartiers. Les transports à Genève s'améliorent dans la mesure où le centre ville est entièrement accessible à pied ou en vélo, tandis que le reste du canton est desservi par les transports publics. La voiture règne surtout mais en tant que véhicule de transit, venant de ou allant plus loin.

La qualité en particulier esthétique du cadre spatial genevois est-elle un paramètre du vivre ensemble? Assurément, si l'on considère les motivations de ceux qui y viennent et surtout de ceux qui y restent. Genève est aussi un logo international: rade, jet d'eau, Vieille-ville et quais fleuris que les autorités ont à cœur de maintenir comme un patrimoine identitaire et un moyen de promotion. La campagne, rurale et poumon écologique du canton, fait partie du même patrimoine. Bien sûr, les genevois anciens y sont plus attachés que les nouveaux, dans la mesure où ils en sont des usagers proches, voire quotidiens. Mais les grandes controverses politiques avec référendums à la clef, comme celle récente du musée Musée d'Art et d'Histoire sont largement esthétiques. Dans de tels débats il n'y a pas que les genevois de souche à se proclamer arbitres du bon goût. En ce sens comme dans toutes les villes modernes et en développement, le beau constitue assurément un critère du vivre ensemble.

Le dilemme contemporain du canton est celui du logement. L'inadéquation entre l'offre et la demande est chronique depuis vingt ou trente ans, plus aigüe encore depuis une dizaine d'années, en dépit de l'effort de construction en cours. La démographie augmente, le territoire demeure ce qu'il est, à l'exception de soupapes territoriales restreintes du canton vers Vaud et la France proche. Lesquelles ne vont pas sans provoquer des litiges fiscaux. L'Etat genevois peine à trouver les terrains à bâtir et le financement de constructions abordables; le secteur privé affirme les souhaiter mais n'en construit pas suffisamment. Les loyers et le prix des constructions sont élevés et rares les logements à loyer modéré. L'administration multiplie les obstacles et les cautèles. L'un dans l'autre le logement est devenu une préoccupation dominante de la population. Les questions d'espace: aménagement du territoire, logement et mixité des habitats entre propriétaires et locataires, mobilité et transports, coopération et concurrence des autorités administratives sur le territoire, sont les thèmes politiques dominants de la cité. Le projet d'un grand Genève surmontant les problèmes de gouvernance transfrontière ne trouve pas encore son assise politique.



Daniel Glinz un Confédéré passe-muraille



Avec son feutre à larges bords et son complet toute saison, il a l'air d'un globe-trotter, ou d'un écrivain voyageur anglo-saxon. Daniel Glinz est avant tout un passe-muraille polyglotte, guide de voyage à ses heures, journaliste et écrivain. Né à Genève de parents St Gallois, il accomplit toute son école dans le quartier du Grand-Saconnex où son père, appelé à Genève par une organisation internationale, acheta une maison dans les années soixante, peu après son arrivée de Suisse alémanique.

Daniel Glinz est un Genevois pur sucre, au léger accent indéfinissable, sauf une pointe alémanique à peine audible. Dans ce quartier du Grand-Saconnex déjà réservé à la Genève internationale, Daniel Glinz poursuit une scolarité sans encombre, enrichie de nombreux copains étrangers avec lesquels il joue au foot et apprend les langues. Il y a parmi eux des Italiens, des Espagnols, des Proche-Orientaux, des Asiatiques et même quelques Suisses. C'est ce qui va lui donner le goût des cultures et de la diversité humaine, préfigurée par celle de Genève.

Ce Genevois confédéré garde la maîtrise de l'allemand et du dialecte mais, dès l'adolescence le grand large et ses tentations l'habitent. Il accomplit ses études universitaires en grande partie aux Pays Bas où il apprend particulièrement la langue chinoise, en dehors du néerlandais et de l'anglais, cette dernière langue vernaculaire du Grand-Saconnex avec l'espagnol. Ses voyages commencent à cette époque, puisque, joignant le geste à la parole, il séjournera au Japon pendant quelques années, puis en Inde et au Pakistan où il

acquiert de bonnes notions d'Urdu. La langue et la culture japonaises sont au demeurant sa grande acquisition de jeunesse. A l'image de son aîné, Nicolas Bouvier, avec lequel il se liera plus tard, il est un fureteur insatiable des arts et des mœurs japonaises, voyageant partout dans l'archipel, reçu dans tous les milieux. Suit un séjour linguistique en Chine avec son épouse japonaise pour comprendre le face à face des deux grandes puissances asiatiques. Il écrit pendant cette période de nombreux articles, notamment pour feu le Journal de Genève, ainsi que deux romans imprégnés de son expérience asiatique. Il commence aussi une carrière appréciée de guide de voyages culturels, partout en Asie, pour le compte d'une agence de tourisme haut de gamme. La politique internationale l'intéresse, mais il la subordonne naturellement à l'histoire culturelle et aux mentalités.

Suivent des années intenses comme délégué du CICR à Hong Kong, au Sri Lanka, puis après un long retour au siège, dans des tâches de formation, ensuite en Colombie. Il épouse entretemps une colombienne et ils ont ensemble deux enfants. Il a ainsi l'occasion de perfectionner son espagnol, déjà assimilé naguère avec le football au Grand-Saconnex. Aujourd'hui il travaille pour une centrale semi-publique de formation des cadres pour les ONG en Suisse. Il leur livre une partie de son profond internationalisme. Genève est sa patrie, il y est attaché pour sa mosaïque de diversités et la possibilité de continuer à se rendre partout dans le monde.

La campagne

Pour prendre des exemples emblématiques quel est le destin du rural? Le patriciat de Genève, – classe dominante pendant les 18^e et 19^e siècles – avait coutume d’habiter en été à la campagne. On mettait alors les domaines au pluriel, «les campagnes» pour signifier une bonne partie de l’espace agricole. En hiver les mêmes migraient vers le centre ville, en appartements. La campagne raconte donc une histoire d’habiter ensemble sur deux siècles. Exemple contemporain: héritée en 1950 par un Genevois le domaine se compose d’une demeure du 18^e siècle classée au patrimoine des vieilles demeures, de deux corps de ferme plus une cour et un hangar adjacent pour le charroi rural. Le tout sur un territoire en rive gauche d’une vingtaine d’hectares à l’origine. Les champs s’étendent en direction du Salève sur une dizaine d’hectares plantés de bois, de céréales et d’un peu de vigne, jusqu’à la limite d’un nant (mot genevois pour un ruisseau en limite de propriété). Dans les années soixante l’Etat prend par expropriation payante deux hectares de terrain en limite boisée pour ses propres besoins, en vue d’y construire un jour un réservoir d’eau. La maison ancienne est restaurée et modernisée en 1970 par son propriétaire. En raison de sa construction protégée et malgré sa surface, elle reste avec les corps de ferme attenants difficile à diviser pour les besoins de plusieurs familles. Les champs sont donnés en fermage sous la menace, constamment repoussée par l’Etat, d’un déclassement en zone villas. La campagne genevoise doit demeurer agricole malgré la pression démographique du canton.

Un des corps de ferme est en partie occupé par le fermier. L’autre bâtiment annexe sur la cour de ferme, dévolu par le dernier propriétaire à des membres de sa famille, fait l’objet dans les années soixante d’une promotion de quatre appartements familiaux avec jardins sur la campagne. Elle compte désormais sept à huit foyers.

Pendant trente ans la cohabitation sur une propriété qui reste d’un seul tenant et d’un propriétaire principal va s’effectuer harmonieusement. Les habitants se connaissent et respectent la division contractuelle des espaces privés et communs comme les accès et les cours. L’ensemble du domaine agricole, largement réservé au fermier, est ouvert avec l’accord du propriétaire et de ce dernier aux promeneurs du dimanche et autres usagers, plus ou moins autorisés, de ce poumon vert de la ville. Le vivre ensemble ne va toutefois pas sans frottement. Le principal tient aux rapports des trois catégories d’habitants avec le fermier et ses proches: le propriétaire du domaine, les propriétaires et locataires des appartements en cour de ferme. Le fermier, protégé par la législation et la commune, ainsi que par un bail à ferme sans contrepartie financière de sa part, se conduit souvent en maître des lieux, non seulement sur la partie agricole du domaine, réduit à une dizaine d’hectares mais sur ses annexes: hangar et cour de ferme ainsi que les jardins privatifs et une langue de forêt en limite de propriété, surveillée comme le lait sur le feu par le Département de l’Intérieur (paysages et forêts). Propriétaire principal et fermier sont insérés dans la relation de fermage devenue minoritaire dans un canton qui tient à son environnement naturel mais souffre de la diminution de ses exploitations rurales. Le premier est responsable en dernière instance du domaine. Il intervient à l’occasion pour contenir l’expansionnisme territorial naturel d’un rural qui ne lui verse pas de loyer. Quant aux locataires des appartements, ils souffrent parfois du même anachronisme. Ils sont au contact immédiat d’une exploitation agricole qui a besoin d’espace pour son matériel. Ils mènent pour leur part un mode de vie citadin, leurs automobiles grignotent comme en ville l’espace commun. Parmi les locataires, on compte dans les dernières années des étrangers internationaux pour lesquels la relation



avec la campagne suisse n’est pas évidente. En voisinage par moments rugueux les uns et les autres ne s’apprécient pas toujours mais ils s’accommodent de cette situation, due à l’empiètement urbain sur la campagne. A l’échelle cantonale l’aménagement du territoire trouve son revers dans la crise du logement mais sa réussite dans le maintien d’une agriculture dont les progrès sont manifestes, notamment dans le domaine du vin genevois.

Un quartier urbain: les Eaux-Vives

Pour prendre un second exemple emblématique, B. vit dans le quartier des Eaux-Vives à quelques encablures du lac, dans une rue relativement tranquille mais étroite. Il occupe un appartement de quatre pièces, avec son épouse et deux jeunes enfants. Le loyer est ancien, modéré mais sans subvention. Il utilise pour ses déplacements professionnels ou autres essentiellement la marche à pied et le vélo. Dans le quartier les voitures sont nombreuses et les parkings comptés. Les Eaux-Vives sont bien équipées en commerces, dotées de crèches, d’écoles, de médecins et centres d’urgence, de restaurants ethniques de salles de loisirs et même d’artisans. Les Eaux-Vives comme les Pâquis, sont marquées par la jeunesse et la diversité linguistique des habitants. On a donc une population mélangée qui partage et participe à tous les espaces communs. Les relations de voisinage sont denses comme la population, généralement dans l’entraide en faveur des enfants. Plus rarement on note des irritations sur les espaces de déconcentration des logements, comme les escaliers, ascenseurs, caves et autres greniers, ainsi que sur le bruit des rues. La vie tourne autour des enfants. Aussi longtemps qu’ils sont petits il faut s’en occuper 24 heures sur 24, à grand renfort de sacrifices professionnels. Les crèches de l’Etat et autres «mamans de jour», jardins d’enfants et salles de jeux prennent heureusement le relais. Ce sont là des espaces communs mais pas tout à fait publics, dans la mesure où ils sont payants et accessibles en liste d’attente. Il y a donc une part de l’Etat dans la prise en charge des petits. L’école, les sports et loisirs cantonaux s’occupent des plus grands.

En fréquentant la rue des Eaux-Vives on entend à toute heure l’espagnol et l’anglais, ainsi que d’autres langues moins perceptibles à la courte majorité de francophones. L’interaction positive du vivre ensemble se passe dans les immeubles et autour des écoles. D’une manière générale les voisins se connaissent plus qu’ailleurs, ils font mieux que se croiser dans l’escalier; invitations promenades et sorties en tous genres sont fréquentes. Etrangers et Suisses partagent la même condition qui n’est pas de grande aisance financière. La jeunesse commune des eaux-viviens les dirige vers des ressources de logements et de loisirs analogues. Dans ces conditions, la rue et peut-être plus encore les quais, auxquels il faut assimiler les parcs et promenades, sont des lieux de rassemblement sportif ou festif pour cette population à laquelle ne manque pas les espaces et services communs, entretenus par la ville. En été surtout les quais et la rade offrent un poumon proche de la campagne genevoise. Dans les écoles, les immeubles, la rue et les espaces publics s’opère une mixité qui prélude souvent à l’intégration de la diversité genevoise. Confédérés et Genevois de souche, internationaux minoritaires, communautés historiques forment une classe moyenne en aspiration de mobilité ascensionnelle et souvent d’helvétisation à travers la naturalisation mais pas exclusivement. Pour autant le propre des eaux-viviens est un cosmopolitisme électif et spontané (il n’est pas imposé) qui n’exclut pas la double ou la triple appartenance nationale. Le quartier passe, à l’instar des Pâquis, pour exposé à des altercations, agressions de rue, cambriolages et même parfois de violences à plusieurs, dues principalement au trafic



de drogues, selon la vigilance plus ou moins soutenue de la police. Il y a deux réalités, plus marquées d'ailleurs pour les Pâquis. La première concerne l'impact juridique et statistique de ces méfaits. Il varie au fil des années et du Département de justice et police qui gère la prévention-répression et tient les statistiques à jour. Désormais les patrouilles de police, les codes des portes d'immeubles et les boîtes aux lettres discrètes se généralisent. Un autre aspect est le discours sur l'insécurité. Il affecte toutes les villes du monde, grandes ou petites, Genève comprise. Il relève de la délinquance réelle d'une part et de sa perception d'autre part. Le discours est lié en partie aux différences non pas de classe, car les indigents en souffrent tout autant que les riches, mais au fantasme des «classes dangereuses» entretenu par les privilégiés. Ces derniers réagissent par une volonté de séparation Ils cherchent à barricader leurs biens et leur famille dans des ghettos opulents, type «Gated communities» ou autre urbanisme défensif de quartiers discriminants. Rien ou très peu de ces ghettos en Suisse et à Genève, mais à côté de la réalité sécuritaire, le fantasme existe, notamment chez les internationaux qui manifestent sur ce terrain une sensibilité de fonction particulière. Les diplomates héritent parfois ce fantasme de postes précédents plus périlleux dans leur carrière. En Suisse aussi les inégalités de revenu se creusent de même que la perception des dangers. Cela ne veut pas dire que Genève soit totalement sûre et que le discours sur l'insécurité soit dépourvu de fondement. Avec la mondialisation, la criminalité urbaine et le discours sur l'insécurité ont tendance à se répandre comme une tache d'huile. A Genève le discours va parfois au-delà de l'insécurité réelle.

Meyrin, ville nouvelle

Meyrin est une commune de la rive droite rattachée tardivement au canton après avoir été occupée successivement par la Maison de Savoie, par les Autrichiens, puis par les Bernois avant d'être réunie à Genève en 1816. Village campagnard entouré de ruraux et de paysans plutôt aisés, elle l'est restée pendant le 19^e siècle, avant de devenir une dépendance de Genève progressivement urbanisée pour éponger le surplus de population genevoise. C'est dans les années d'avant-guerre que s'installent les premiers immeubles d'habitation, tandis que entre les années soixante à quatre vingt s'édifient, sous la direction d'architectes ambitieux, les premiers grands ensembles d'une cité satellite tandis que se développe l'autonomie communale d'une véritable cité.

Le rattachement tardif à Genève reste marquant pour un territoire considérable et frontalier de la France, Pays de Gex dans l'Ain. La fonction un peu subordonnée qu'exerce la cité dans le canton, est soulignée par la dénomination de première ville satellite du canton et de Suisse. Outre les savoyards et les gessiens anciens, la commune reçoit dès le 19^e siècle des Confédérés attirés par la prospérité naissante du canton. Ces Confédérés, devenus genevois peuplent les listes électorales actuelles et le conseil administratif de la ville. Deux autres éléments historiques plus récents de Meyrin sont d'une part la réception des organisations internationales ou plus exactement du logement de leurs cadres. Elle culmine avec l'arrivée du CERN (Centre européen de recherche nucléaire), à cheval sur la frontière tant pour ses infrastructures que pour son habitat. L'aéroport de Genève Cointrin, qui fait partie de la commune, relève du même mouvement d'internationalisation. D'autre part, au 20^e siècle toujours, Meyrin reçoit progressivement un nombre considérable d'étrangers et c'est spécialement dans cette commune que va se jouer l'hospitalité contemporaine de Genève. Aux Confédérés et Internationaux s'ajoute la cohorte des migrants d'après-guerre: Italiens,



Espagnols et Portugais. Des latino-américains fuient à leur tour les dictatures militaires du cône sud dans les années 70, puis viennent les opprimés de l'Europe centrale et orientale, quelques Hongrois et Tchèques suivis des balkaniques: kosovars et albanais notamment. Certains déçus des printemps arabe prennent à l'heure actuelle le chemin de Meyrin.

Le fond de l'air à Meyrin reste profondément suisse, au sens où la diversité s'intègre, peut-être plus profondément qu'ailleurs dans les institutions fédérales qui réservent une place de choix à l'hospitalité de la commune. Dès lors des traits fondamentaux de la Suisse s'y développent de manière privilégiée: l'urbanisation et l'industrialisation dans la zone industrielle genevoise, presque entièrement transférée sur cette partie de la rive droite. En second lieu, la diversité quasiment arc en ciel d'une population de migrants internes puis étrangers. Plutôt modeste au départ mais dynamique, souvent bien formée, cette population est en demande d'établissement. Naturalisés ou étrangers, les arrivants successifs feront de la commune et de ses autorités une formation du vivre ensemble, de manière de plus en plus singulière et autonome. Prospère également.

On se rend désormais à Meyrin par le tram, ce qui fait que les autres genevois y accèdent et que Meyrin est devenue aussi proche de Genève-ville que de l'aéroport et de ses destinations européennes. Les transports publics ont mis fin non pas à l'isolement des Meyrinois mais à leur conception d'un environnement fragmenté, aussi bien pour la vie professionnelle que pour le sentiment d'appartenance. L'appartenance se fixe à Genève et à la Suisse avec, au-delà, un Grand Genève à venir, sans préjudice de l'esprit meyrinois.

De quoi est-elle faite si, comme le pensent les habitants, le vivre ensemble à Meyrin crée de l'identité. Au commencement était le voisinage au sein des immeubles. Les grands immeubles se construisent dès les années soixante. Des architectes influencés par Le Corbusier se soucient de l'esprit communautaire sensé résulter d'immeubles fonctionnels et inclusifs. Toutefois les immeubles furent l'objet dans les années 80 et 90 d'objections politiques et sociales, comme au Lignon et aux Avanchets. L'exemple français des barres d'immeubles en banlieue fut évoqué pour la menace de désintégration des populations qui y vivent. Désintégration de la jeunesse surtout en raison d'une menace d'aliénation parfois ethnique et du chômage. Le maire actuel, Pierre Tschudi, du Parti vert, affirme que cela ne s'est pas produit, car la mixité sociale créative était là, dès le départ, sous les différences de l'âge, des origines, des niveaux de revenu et des débouchés professionnels. Comme dans d'autres communes il s'est créé au fil des années un réseau de solidarités spontanées qui effectuent la tolérance réciproque des cultures et finalement la mixité revendiquée des habitants. Exemple significatif : l'effort partagé d'usage et d'entretien des espaces communs. Il s'agit d'être attentif à l'état du lave-linge commun, à l'éclairage de caves, au soin des espaces verts et à la gestion des déchets. Plus généralement à une forme de solidarité sociale élémentaire qui se conjugue aussi avec une préoccupation verte en regard de la campagne qui se maintient sur la commune. Cela marche, car comme le dit le maire de Meyrin, très impliqué dans la construction contemporaine de nouveaux chantiers de logement à Champs Fréchet: «Il existe chez les migrants politiques ou économiques une demande d'ordre juste, en contraste souvent avec le chaos et l'arbitraire des régimes autoritaires de leurs origines qui ont gouverné sans administrer». Cette organisation spontanée de la cohésion relève aussi, si l'on veut, du modèle ménager suisse (alémanique surtout) qui assez rapidement s'impose par tradition et capillarité, même si parfois l'intégrisme du «propre en ordre» impatiente les nouveaux venus.



Pour que l'esprit de l'ancien village se développe sur ce terreau urbain, naissent ensuite de nombreuses associations de formation aux langues et aux cultures, à commencer par le français. Les femmes du CERN ont donné le ton de cette civilité dès les années soixante, en créant des groupes féminins de rencontres et de conseil pour les enfants, notamment sur le modèle des universités anglo-saxonnes qu'elles ont fréquentées. A leur tour les Latinos créent une amicale dans les années 1980, les Albanais et les Kosovars font de même une décennie plus tard. Ces associations spontanées, avant toute intervention de la commune et du canton, sont liées à des questions pratiques, essentiellement autour des femmes, enfants, écoles, formation des adultes, rencontres et événements culturels et festifs. Les associations fonctionnent sans exclusive de thèmes ni de ressortissants d'autres origines. Le point de rencontre des Latinos, par exemple, qui relevaient d'une histoire commune d'oppression par les dictatures, cède il y a vingt ans le pas à l'organisation pratique du vivre ensemble en Suisse. Il en résulte une forme de convivialité communale et non ethnique. C'est ensemble que les gens veulent vivre et faire cité, sur le territoire nouveau qu'ils ont choisi et qui le leur rend bien.

Le deuxième stade est celui de la prise en compte de ce mouvement par la commune et de son encouragement. Des conseillers municipaux et les maires successifs encouragent les initiatives dont le centre de gravité se trouve au Forum de Meyrin, un des théâtres éminents du canton. Sans les prendre en main, la mairie finance parfois en partie les projets qui dès lors se multiplient, comme le Jardin des Disparus d'Amérique du sud ou le Jardin botanique alpin, désormais repris en charge par un particulier, ancien propriétaire du terrain. Ces encouragements officiels favorisent aussi les lieux et événements culturels. Ils contribuent à créer un esprit de Meyrin à la fois cosmopolite et interculturel, écologique et participatif. Participation citoyenne au sens d'une démocratie qui n'est pas seulement directe et représentative (elle l'est comme dans tout le contexte suisse). La société prend des initiatives et les valide. Il n'y a pas derrière cette convivialité d'idéologie élaborée mais une forme de coexistence des différences agréée par tous les partis. Ce que reflète la composition actuelle des conseils communaux.

Voisinage d'immeubles, lieux communs, écoles et transports des enfants, groupes multiples, notamment de langues, cultures fêtes et communautés, font surgir du leadership. Les encouragements de la commune et de l'Etat cantonal assurent dans un troisième temps la cohérence des efforts spontanés avec la gestion communale. Ils créent ou reconnaissent des leaders dans les associations et projets de la société, ce qui est une forme d'*empowerment*.

L'*empowerment* expérimenté depuis les années 1990 dans les municipalités américaines et les quartiers, correspond au régime libéral du retrait tendanciel de l'Etat, hors des collectivités administrées, en l'occurrence, par des administrations démocrates. La pensée sociale s'y renouvelle de la base vers le sommet (sous la présidence Clinton). Le périmètre communautaire, son leadership et ses projets, généralement dans les domaines quotidiens de la vie commune : sécurité, aménagement des espaces, scolarisation des enfants, aide aux démunis) émanent de la société civile, à son initiative. Ils se déploient sans obstruction de la part des autorités élues mais avec leur participation financière et sous leur contrôle politique. A la fin, l'autorité étatique (Etat ou municipalité) valide sans commander ni gérer l'initiative civile dans les domaines du quotidien.

5.

VIVRE DANS LE CANTON

LES CERCLES ET COMMUNAUTÉS





Les cercles et les communautés

De tous les pays d'Europe la Suisse est celle qui accueille le plus d'étrangers sur son territoire. Ils sont évalués à 23%. A Genève la proportion est presque du double: près de la moitié de la population provient d'ailleurs. Si l'on devait ajouter à cette proportion ceux qui n'ont pas plus d'une génération de Suisses derrière eux, le pourcentage serait plus marqué encore. Sans compter les frontaliers résidents à temps partiel, venus chaque jour de France proche au nombre de 81 000. La diversité du canton suscite une approbation de principe, dans la mesure où elle est ancienne et où la cohésion sociale y est réputée convenable. Elle est toutefois porteuse de problèmes d'hospitalité et d'intégration par le biais des logements et des emplois, en particulier depuis la votation fédérale de février 2014, visant à réduire le nombre de migrants. La multiplicité des identités et des cultures suscite de l'accueil mais aussi des débats entre Genevois. Elle provoque une protestation politique récurrente au sein du canton comme dans d'autres cantons suisses. Certains mouvements politiques déplorent une dérive internationaliste genevoise. Il entre de l'envie dans cette critique interne. Elle prouve également que la diversité des Genevois reste constitutive du canton. C'est entre l'intégration de cette diversité et sa conflictualité que l'on peut percevoir et apprécier le vivre ensemble cantonal.

Il y a une bonne dizaine de vastes groupes humains, d'origines nationales ou régionales différentes. Ce sont, par ordre de venue en Suisse au cours du dernier siècle: les Italiens, les Espagnols, les Portugais, les émigrés latino du cône sud, les ex-Yougoslaves dispersés en sept nations par l'éclatement du pays, les Africains subsahariens, les Maghrébins et les gens du Moyen Orient qui posent la question de l'islam. Sans compter les voisins nationaux que sont les Confédérés. Imperceptibles par leur naturalisation au sein de la population genevoise et pourtant présents en nombre comme l'indiquent les patronymes dans l'annuaire téléphonique.

Une question se pose: dans quelle mesure ces groupes humains, anciens ou en voie de constitution, forment-ils des communautés dotées d'une solidarité interne, voire des minorités reconnues en tant que telles par les autorités? Ne sont-ils pas plutôt de simples groupes associatifs, voire des cercles informels d'une faible cohésion? La population genevoise est réputée inclusive, intégratrice mais elle reste compartimentée. On s'intègre de fait sans perdre sa singularité. On devient genevois et suisse, sans que ses propres références relationnelles et identitaires en soient nécessairement affectées, ce qui est un trait des villes modernes. En modernité urbaine la différence est une richesse mais la pratique de l'anonymat une vertu. Le commerce quotidien entre les citoyens sans stigmatisation ni refoulement de l'altérité, telle est la bonne pratique dans les grandes villes. C'est pourquoi à Genève comme ailleurs on entend des gens se plaindre de l'indifférence ambiante - Suisses et étrangers par exemple prétendent parfois vivre sur des planètes séparées. D'autres se réjouissent au contraire de la liberté individuelle qui découle d'une telle réserve.

Outre les origines: la langue, la religion, l'ethnie ou la nationalité, il existe d'autres ressorts des sociabilités genevoises: le sexe, l'âge et l'occupation professionnelle ou de loisir. Cercles de diplomates ou d'hommes d'affaires, clubs internationaux, corporations des professions libérales, des artistes, syndicats professionnels par branche ou par secteur, groupes de loisirs culturels ou sportifs, cercles littéraires, associations et ONG à but charitable ou idéaliste, surtout dans le domaine international, clubs de service type Rotary. Certains

de ces cercles sont destinés spécifiquement à l'accueil des étrangers parfois en partenariat public-privé avec l'Etat cantonal. Ce dernier a pris conscience dans les dernières décennies de l'atout humain et économique que constitue la Genève internationale. Aux côtés de la Confédération il y consacre des moyens nouveaux dans ses propres services, par la Fondation internationale pour les organisations internationales ainsi que par HEID et l'Université. Enfin les réseaux sociaux pour leur part sont en train de créer de nouvelles formes de sociabilité, une sorte de vivre ensemble virtuel.

Les cercles fonctionnent comme des amicales ou des clubs, ce qui signifie qu'ils recrutent leurs membres sur un centre d'intérêt, selon des conditions précises. Pourtant, ils manifestent un degré d'ouverture aux intéressés des domaines connexes, voire à l'éventail de la diversité genevoise. Ces associations sont des acteurs de la société civile genevoise. De même que les cousins brésiliens sont admis dans les cercles portugais, les avocats étrangers de passage à Genève correspondent avec le barreau genevois et les autres barreaux cantonaux. Pour leur part les clubs de service s'ouvrent au public, à l'occasion de certaines manifestations. La nébuleuse de la Genève internationale, réputée retranchée sur sa rive du lac, entretient des relations étroites avec nombre de genevois indigènes, à commencer par les ONG, les étudiants, les professeurs, les leaders, les cadres locaux des partis politiques et des entreprises. Les rassemblements sur la Place des Nations constituent, à partir de manifestations souvent nationales, des occasions de solidarités inclusives. La richesse associative regroupe donc, de près ou de loin, une grande partie des habitants, en raison de la diversité des origines et des intérêts de la population. Sans parler des fêtes populaires que produit la diversité: l'Escalade, fête des patriotes genevois ouverte aux étrangers grâce à sa symbolique de farouche indépendance civile; la Fête de la musique, les festivals de théâtre, de musique et de danse. La vie associative compose un réseau relationnel dense pour une ville européenne de dimension très moyenne. Son périmètre d'intérêts et d'enjeux touche, à travers le rayonnement de la Genève internationale, la plupart des questions mondiales. On le mesure au nombre et à la diversité des ONG autour des grandes organisations intergouvernementales. Les cercles associatifs ne sont donc pas simplement tangents les uns aux autres, ils se recoupent largement, comme les identités elles-mêmes, en regroupant des individus polycentriques. La vie associative prolonge les relations sociales des particuliers: sorties entre amis et invitations. Grâce à l'exiguïté du territoire et à la proximité de chacun, cette vie sociale est relativement plus active que dans une grande ville. Elle s'étend le long du lac jusqu'à Lausanne, du côté suisse.

Une communauté historique, les Portugais

Elle se constitue à partir des années soixante par des migrations relativement massives et familiales, principalement pour motifs économiques. Le groupe s'atténue par un mouvement de retour avec la Révolution des œillets de 1974, suivie de la réforme démocratique jusqu'à la fin du siècle. L'émigration reprend actuellement depuis les années 2000. Les immigrants portugais sont au nombre de 1605 en 2015, et de 37 388 résidents établis en 2014. Parfois les mêmes immigrants de deuxième fois, à nouveau menacés dans leur activité par la crise économique mondiale, aigüe au Portugal. A Genève la communauté, puisqu'elle se nomme ainsi, est réputée travailleuse et en désir d'intégration. Considérée comme paisible dans le domaine politique et social elle se montre adroite et partie



prenante de la démocratie à la Suisse et de la paix du travail. Cela bien que nombre de Portugais s'emploient au départ dans les métiers physiquement exigeants de l'industrie et de la construction.

Les Portugais de Genève exercent entre eux des formes de solidarité, en conservant le lien et la nationalité portugais, en enseignant la langue maternelle aux enfants et en formant des associations qui organisent des événements culturels et des fêtes. La Librairie Camoes est l'une des institutions culturelles actives du canton. Le groupe forme une communauté vivante et patriotique, les retours au pays pour vacances sont une habitude, même après l'acquisition de la double nationalité. Les Portugais de Genève entretiennent des liens continus avec le consulat à Genève et l'ambassade à Berne. Le sport, le football en particulier, est une pratique et une passion fort répandue dans la communauté. On en voit les manifestations récentes à l'occasion du tournoi de l'Eurofoot 2016. Certains déplorent cependant de ne pas être plus communautaires, car à l'image de la mère patrie lusitanienne, les divisions politiques entre eux sont constantes. Ils ne forment pas une minorité au sens juridique, dans la mesure où ils s'accommodent des institutions et de la culture politique suisses, en dépit d'une législation sociale qui leur semble parfois insuffisante et de la non appartenance de la Confédération à l'UE, ce qui les lèse indirectement.

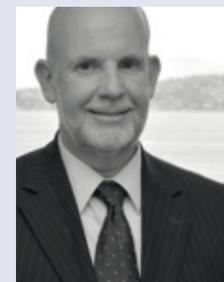
De la sympathie, s'exprime à leur égard. Les organisations politiques suisses ont salué la fin du régime autoritaire et colonial à la Révolution des œillets en 1973, ainsi que la transition démocratique, désormais ancrée dans l'Europe contemporaine. Suisse et Portugal se ressemblent dans leur situation géographique, enclavée pour l'une, à la bordure du continent pour l'autre. Ils se rapprochent par leurs institutions démocratiques, leur sens patriotique respectif et la présence d'une communauté importante de Portugais en Suisse, dont sont issus une deuxième génération de Secondos bien intégrés. Certains Suisses trouvent au Portugal leur vocation professionnelle ou leur inspiration artistique dans la richesse exubérante des paysages et de l'Histoire. Cela crée un sentiment de proximité auquel le patrioisme sentimental portugais de la saudade n'est pas étranger. La saudade joue en effet sur le sentiment doux-amer de familiarité et d'éloignement, appartenance et arrachement des Portugais de Suisse, tour à tour pour l'un ou pour l'autre pays.

Africains et Latinos

Les Portugais confinent à d'autres groupes d'émigrés à Genève par des liens géographiques et historiques. Les Africains et les Latino-américains spécifiquement. Les premiers sont de toute ancienneté contigus au Portugal. D'une part parce que la vieille terre lusitanienne «découvre», puis colonise le continent africain à l'Ouest puis à l'Est. Le souvenir ou la légende des Portugais, celle du roi Jean, reste vivace en Ethiopie comme à Zanzibar, au Mozambique et en Afrique du sud. D'autre part, le Portugal s'est toujours mélangé en métropole et outremer aux Africains du nord comme à ceux du sud du Sahara, jusqu'aux Retornados des colonies émancipées depuis les années 1970. De ce point de vue les Portugais sont presque aussi métissés que leurs cousins brésiliens.

A Genève la communauté qui marque peut-être le plus directement après-guerre est celle des Latino-américains. Il y a passablement de Suisses en Amérique latine et parmi eux des francophones qui surfent sur leur langue, véhicule d'influence culturelle dans le sous-

Vitor do Prado le diplomate du monde émergent



Il a fait de tels séjours et de tels travaux à l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) que cette organisation des Etats membres semble lui appartenir plus qu'à tout autre fonctionnaire international. Il fait visiter avec plaisir le bâtiment rénové de l'ancien siège de l'Organisation internationale du travail (OIT), flanqué d'un bel immeuble en verre reposant dans le calme légendaire du Parc Barton avec vue directe de son bureau et sur la rade et sur le lac.

Issu de la meilleure école de diplomatie latino-américaine, l'Itamarati brésilien, (du nom d'un des premiers ministres des affaires étrangères sous l'Empire brésilien), Vitor do Prado a accompli jusqu'ici l'essentiel de sa carrière à Genève, d'abord comme conseiller d'ambassade à la Représentation permanente du Brésil, en charge du commerce mondial, puis comme bras droit de Pascal Lamy, ancien directeur général de l'OMC. Il occupe désormais les mêmes fonctions auprès de Roberto Azevedo, le directeur général actuel, un quasi collègue de promotion brésilienne, prêté comme lui à l'Organisation mondiale du commerce. A ce titre Do Prado a été en première ligne de toutes les négociations, pratiquement depuis le début de l'OMC. Il dispose d'une extraordinaire familiarité avec les dossiers les plus aigus et avec les succès remportés. Originaire de Sao Paulo, la mégapole brésilienne, il est aussi le descendant d'une famille de planteurs de café dans l'Etat de Sao Paulo. La plantation, aujourd'hui largement reconvertie en canne à sucre, produit l'éthanol pour les automobiles.

Le Brésil est devenu au début de ce siècle un des pays émergents de la planète. Ce qui signifie de la croissance et des réformes profondes dans son économie, dans son agriculture en particulier. L'espace est immense mais la valse des matières premières d'exportation incessante, depuis des siècles d'ailleurs. Cela se reflète sur la politique intérieure du pays aujourd'hui mis à mal par des scandales. Sur le commerce international aussi, d'où la présence très sensible du Brésil à la tête de l'organisation, pour servir d'intermédiaire et créateur d'accords entre les groupes nationaux ou régionaux.

Do Prado apprécie Genève, pas seulement pour son travail. On ne lui fait pas dire un mot contre le canton, sauf la qualification d'Internationaux qui prive les fonctionnaires en quelque sorte de leur patrie. A Genève il compte, outre sa famille, de nombreux amis dans les cercles internationaux aussi bien que parmi les Suisses. Il reste étroitement en contact avec les autorités du pays hôte, Confédération, canton et Ville de Genève, depuis qu'il a débrouillé avec succès la question du siège au bord du lac et sa rénovation ambitieuse. Il montre avec plaisir la grande fresque léguée par l'OIT, la salle de conférence Brésil et le Jardin chinois, offerts par les deux pays. D'origine allemande par un de ses grands-pères, il parle cette langue et d'autres, dont le français et l'anglais. Sa fille accomplit ses études à Berlin. Depuis le balcon lémanique, c'est toute l'Europe et ses cultures dont il est imprégné.



continent depuis le 18^e siècle. Quant à Genève, les Latinos y deviennent visibles au début des années 1980, quand les pays du cône sud se débarrassent de la dernière génération (à ce jour) des dictatures militaires ou civiles. Ils provoquent du même coup une importante émigration politique vers la France et vers l'Arc lémanique. On voit dès lors les Latinos former en Suisse des associations nationales puis transnationales d'exilés, que les autorités suisses modèrent politiquement, selon les lois du refuge en Suisse. Après avoir longtemps fréquenté les régimes autoritaires, notamment chilien, brésilien, chilien, argentin, uruguayen en stricte application de la neutralité, les autorités fédérales et cantonales se réjouissent avec la majorité de l'opinion de la fin des dictatures, bientôt célébrée dans la culture et les arts, autant que par les relations diplomatiques avec les Etats renouvelés.

Musique, littérature, cinéma, et arts plastiques latins s'implantent fortement à Genève, notamment à l'Université et dans la communauté internationale. Cette culture irrigue et confine à la culture alternative des années 70-80. Puis en seconde génération elle prend pied dans le gouvernement genevois avec le conseiller d'Etat genevois Antonio Hodgers. Il existe donc deux apports singuliers dans le cadre du vivre ensemble genevois. Le premier est de nature politique, il s'agit pour les Suisses de reconsidérer l'histoire de l'après-guerre mondiale en Amérique latine et de comprendre les épisodes militaires qui marquent l'étouffement d'une tradition démocratique, au profit souvent d'un libéralisme purement économique, inspiré par Washington. De réviser enfin la phase d'éviction des dictatures du cône sud. Pour ce qui concerne le volet politique du vivre ensemble, cette latinité renforce la montée de partis genevois qui s'emparent du message humaniste des arrivants, après avoir milité pour les droits de l'homme dans ces pays et singulièrement pour les peuples autochtones tardivement reconnus. Ils en font un élément de leur inspiration idéologique: «plus jamais l'oppression du peuple». La société civile, le milieu associatif international (les ONG) baignent dans cette ambiance qui compte désormais dans la gouvernance du canton. L'autre apport est culturel et social. On citera sans exhaustivité le Forum de Meyrin, le metteur en scène Omar Porras et sa troupe de théâtre, le festival Filmar en America latina, le Jardin des disparus, le Raccard, petite structure d'accueil pour les marginaux genevois, animé par un chilien naturalisé, Miguel Norambuena. Enfin le football et le carnaval des Brésiliens, ainsi que les musiques latines.

L'influence des anglophones

Un groupe joue un rôle social important quoique souvent inaperçu, celui des anglophones. Il n'est pas question ici d'une communauté d'origine ou de religion mais d'une vaste cohorte reliée par la langue et les modes de vie. Car la langue anglaise joue un rôle central de médiation au sein de la diversité genevoise et suisse. Bien qu'ils n'en soient pas tous des locuteurs accomplis, les genevois et les Suisses de souche progressent dans cette langue et en usent davantage, génération après génération. Certains touristes ou hôtes de passage n'imaginent pas que l'on parle en Suisse autrement qu'en anglais. Lequel devient effectivement une langue vernaculaire, par la force des choses. La force des choses c'est ce qui unit ces locuteurs autour d'une langue mondialement prépondérante et autour des concepts qu'elle véhicule. Les internationaux figurent au cœur de cette communauté anglophone qui n'est, pas plus que d'autres, constituée en groupe de pression. Ils parlent tous l'anglais, au moins comme seconde langue. En font partie par fonction les cadres des agences et entreprises multinationales, les animateurs des ONG, les diplomates, mais

aussi de nombreux Suisses qui ont séjourné dans des pays de langue anglaise et communiquent dans cet idiome. Le groupe partage donc des ressources grâce à la langue et à sa surface professionnelle universelle. L'attention et l'interaction relativement récente du canton vis-à-vis de ce groupe, en fait une collectivité de l'international ONU, plutôt que de l'anglais mais les surfaces sont très voisines. Clubs, fondations et associations de toutes sortes, médias sociaux naturellement ouverts aux Suisses de souche, forment le réseau de solidarité avec cette collectivité.

La force des choses est donc l'anglais comme média du monde. L'impact culturel de l'anglais en une période d'interdépendance croissante des sociétés, s'accroît depuis trente ans par la mondialisation technologique, économique et culturelle. Cette mondialisation investit en premier les domaines du savoir, puisque les publications scientifiques se font en anglais. L'anglais est devenu de surcroît, un style de vie proposant les mots et les codes d'une culture de masse. A ce titre, la langue touche d'abord les jeunes à travers les moyens de communication: la radio, le disque, la télévision et les réseaux sociaux. Visuels et sons en version originale anglaise, pour une grande partie de la planète jeune. Or, ce que les Américains défendent en termes de propriété intellectuelle et de commerce mondial, ce n'est pas seulement le véhicule linguistique dans sa prédominance acquise, mais les contenus qui sont formulés à l'aide des instruments conceptuels forgés dans la langue. Depuis la génération de Johnny Hallyday, très aimé autour du Léman, ce ne sont pas seulement les musiques qui empruntent les rythmes américains mais les mots que l'on prononce en chanson française avec l'accent «US». Les contenus relationnels d'une génération s'y façonnent, auxquels le Way of life donne le ton encore une fois à travers les technologies, nouvelles ou moins neuves, de la communication et des produits qu'elles proposent. Et que dire de la fiction, des romans, des images, mises scènes, films, feuillets et publicités? Ils adoptent le rythme, la tension dramatique haletante au sein d'un cadrage temporel bref et présentéiste. Ce sont en avant-scène les *stories* d'une Histoire réduite et sommaire, pimentées d'humour et autres recettes de l'*entertainment* qui sont bien plus que de simples mises en forme. Ces produits sont universels parce qu'ils se vendent et s'imitent partout. Ils sont adoptés par une jeunesse comme mode de sentir, de s'exprimer, de se socialiser. A Genève tout autant sinon davantage qu'ailleurs.

La création scientifique et culturelle parmi d'autres domaines de la vie sociale et donc du vivre ensemble en est affectée et souvent véhiculée par les anglophones de Genève ou, au-delà, dans un rapport devenu évident à l'américanité. Les religions se déclinent à l'américaine de deux manières. Par la multiplication du recours à des spiritualités de fabrication récente, encore exotiques en Suisse. Exemples: le *New Age*, le Transhumanisme californien, prometteur d'immortalité. Plus encore par l'hyper-modernité missionnaire des dénominations évangéliques, désormais implantées partout à partir du *Bible Belt* étatsunien et parfois jusqu'au cœur des églises protestantes historiques d'Europe. L'évangélisme chrétien se caractérise par une théologie fruste et fortement morale-comportementale assez éloignée du protestantisme genevois des origines. Il se déploie dans des rituels de socialisation fusionnels qui produisent la communauté des croyants dans des lieux disposés à cet effet. La vie politique est à son tour affectée par l'américanisation. L'importance donnée à la communication en nouvelles technologies. On fait campagne politique ou électorale à Genève sur une gamme de moyens de «com» traditionnels, relayés ou déclenchés par les réseaux sociaux.



Mais l'anglophilie touche surtout aux arts et savoirs du management. Après les années soixante une cohorte d'écoles de gestion des entreprises se sont ouvertes, y compris au sein des universités lémaniques. On y travaille et on y pense en anglais. L'entreprise, ses aspirations stratégiques et ses pratiques administratives se coulent dans les termes et les concepts de la gestion américaine. Les temples incontestés de cette administration des entreprises se trouvent en Amérique: sur la côte Est ou en Californie. Le développement de la pensée managériale s'y dessine en fonction de l'évolution de l'environnement libéral. Le management développe des formations de qualité dans les écoles suisses. Les entreprises multinationales et les organisations internationales publiques le mettent en oeuvre. Ces institutions donnent le ton en matière de finance et de contrôle, de marketing et de consommation, de ressources et de relations humaines, d'organisation industrielle et surtout d'innovation technologique, dont la Suisse est un des foyers en Europe. Enfin ce corpus de savoirs et de concepts en Version Originale (VO) percole dans la vie quotidienne des genevois comme des autres. La vie relationnelle et personnelle en est imprégnée, à travers l'instrument du comportementalisme (*behaviorism*) dont les Etats-Unis ont fait un puissant outil de contrôle social.

On n'attribuera pas aux anglophones de Genève tant de novations favorables ou parfois contestables. Elles se seraient sans doute produites sans eux, au fil de la mondialisation, ici comme ailleurs. Toutefois on connaît désormais, grâce à la sociologie américaine, les leviers de l'influence et de l'opinion dans toutes les sociétés. Il y faut des passeurs de culture qui, à leur niveau, de l'immeuble au quartier, de l'entreprise aux églises, aux universités et aux sports donnent le ton et suscitent l'émulation. Le vivre ensemble est d'ailleurs une affaire de mimétisme et d'imitation, inconsciente ou volontaire, autant que de morale. Pour prendre un dernier exemple, hors de toute recherche empirique, les sports de glisse pratiqués sur l'eau, la neige, l'asphalte, ou dans l'air prolifèrent à Genève, sur le lac, les quais et les Alpes proches. Ils ont leurs mythes et leur idéologie «bobo-écologique». Les règles du jeu et le jargon technique se formulent en américain. A cet égard une certaine californisation de la jeunesse se produit chez les anglophones au départ, puis de proche en proche chez tous ceux qui rêvent l'avenir en américain parmi la jeunesse de toutes origines, à Genève depuis deux générations. La culture anglophone participe largement de l'individualisme post-moderne, marqué notamment par le développement auto-centré de l'individu sur ses sensations, émotions et plaisirs (*Malaise dans la démocratie* par Jean-Pierre Le Goff, éditions Stock 2016).



Americo* la réussite du Secundo

Genevois de naissance, Americo est italien d'origine par ses parents il y a un demi-siècle à Genève. Sa mère est originaire du Frioul et son père de la Sicile profonde, là où ne comptaient alors que l'agriculture et une structure sociale archaïque.

De son père qui s'occupa de la buanderie des HUG jusqu'à sa retraite et de sa mère qui avait séjourné en France avant la naissance d'Americo il dit: «C'étaient des gens d'une parfaite intégrité, dont le travail était l'horizon, mais ils n'étaient pas nés pour le bonheur matériel, tel qu'on le conçoit à Genève».

Son enfance se passe à Onex dans un grand ensemble. Elle le met en contact avec l'école jusqu'au post obligatoire et une foule de Secundos comme lui. L'école ne lui pose pas de problème, sauf qu'à la fin de sa scolarité il cesse plus ou moins volontairement d'y briller. «Il est possible que je compensais ainsi par mon retrait l'effacement de mes parents et leur vie d'humilité».

Le père travaillait de nuit et la mère faisait des ménages. Il entre ensuite en apprentissage de dessinateur dans un bureau d'architecte. Il a quitté le foyer parental et il ne cesse depuis ses dix huit ans de gagner sa vie. Il en a bientôt cinquante aujourd'hui et fonctionne dans un bureau de l'Etat en rapport avec ses compétences d'historien de l'art et de dessinateur.

Car à la fin de son apprentissage, malgré plusieurs offres de bureaux d'architecte, il décide de franchir la passerelle étroite qui le conduit à l'université, sans maturité.

Ses études en Lettres et Histoire de l'art l'enchantent et le révèlent à lui-même. Lui, le «Rital» de deuxième génération, rattrape cette fois l'inculture et l'humilité de ses parents. Il s'installe avec une jeune femme suisse et ils ont deux enfants, parfaitement intégrés. Il confesse pourtant ne pas chercher à obtenir la naturalisation suisse, trop chère et trop compliquée malgré ses années en Suisse. Cela n'empêche pas qu'il s'y sente chez lui et pas en Italie, où il n'a jamais vécu.

* Le personnage, bien réel, ne souhaite pas être présenté sous son nom.



6.

VIVRE DANS LE CANTON

MIGRANTS ET RÉFUGIÉS





Migrants et réfugiés

Les candidats à l'asile et les réfugiés autorisés forment un groupe disparate par les origines mais de conditions semblables en Suisse. Ce ne sont pourtant pas, à ce stade, les demandes d'asile qui agissent seules sur la cohésion sociale mais un ensemble plus vaste des migrants en instance de demande d'emploi et d'établissement, et pas uniquement ceux d'entre eux qui demandent l'asile. Ce qui veut dire les émigrants des pays en grave crise économique-politique, dont la culture est de surcroît éloignée de celle de la Suisse.

Les migrants en attente de permis de séjour ne sont à ce jour ni évitables ni susceptibles d'être sommairement refoulés par des mesures du gouvernement ou du droit international. C'est pourquoi ceux d'entre eux qui demandent l'asile politique, les «requérants» plus visibles, concentrent le malaise xénophobe d'une partie de la population, surtout au moment où la Suisse, pourtant pas en première ligne, se prépare à subir la crise migratoire du Proche Orient. La Suisse compose entre ce malaise et une solidarité naturelle et institutionnelle liée au reste du continent pour l'accueil des migrants (par Schengen-Dublin et la libre circulation des personnes à l'intérieur des frontières de l'Union européenne). La vague migratoire attendue ou redoutée s'ajoute en l'occurrence aux migrations provoquées par des crises précédentes, comme l'éclatement de l'ex-Yougoslavie, voire la chute de l'URSS, les troubles et conflits récurrents du continent africain. Par exemple au Soudan, dans la Corne de l'Afrique et en Afrique de l'Est, Afrique de l'Ouest et centrale. Enfin, les guerres internationales et civiles en cours au Proche et Moyen Orient: Afghanistan, Irak et Syrie, Libye, Yémen.

L'aide aux requérants d'asile sur son territoire revient en partie à l'Etat de Genève par l'intermédiaire de l'Hospice général. Institution sociale datant du seizième siècle, l'Hospice est devenu un établissement de droit public autonome qui s'occupe des personnes tributaires de l'aide sociale à Genève, en particulier des étrangers qui relèvent de la politique d'asile de la Confédération. Cette dernière fixe les règles d'intervention pour les nécessiteux, demandeurs d'asile requérants mais également pour les migrants qui séjournent sur le territoire suisse sans demande de refuge politique ou sur les demandes desquels les autorités fédérales – le Secrétariat aux Migrations – ne sont pas entrées en matière ou qu'elles ont refusé. Ces derniers, Requérants en instance, Non entrés en matière ou Refusés reçoivent une modique somme alimentaire par jour.

A Genève l'Hospice général assume les aides aux étrangers sur son budget alimenté sur ce point en bonne partie par la Confédération. Les catégories d'aide sont de trois ordres pour les demandeurs d'asile. L'hébergement s'effectue notamment dans des foyers collectifs créés à cet effet. Il en existe huit dans le canton. Certains requérants d'asile se procurent du travail, un revenu et un logement par leurs propres moyens. Les communes mettent également des logements à disposition de l'Hospice général. Quelques particuliers en font autant. Outre l'hébergement, l'Hospice s'occupe de la santé des arrivants. Il en assume les frais avant qu'ils ne soient assurés en Suisse. L'assistance, notamment financière, administrative et de recherche d'emploi compte également au nombre des prestations, ainsi que la scolarisation des enfants et les frais de formation et d'occupation des adultes avant emploi.

Le nombre de requérants d'asile à Genève pour l'année 2015 est de 2646, soit 6,6% du total des requérants en Suisse, 39'523, pour la même année. L'année 2015 marque un accroissement sensible des requérants par rapport à 2014. Sur les cinq dernières années 2010-2015



l'accroissement est de 25%. Début 2016 le nombre cumulé des bénéficiaires de l'Hospice au titre des requérants en cours de procédure est 22 260. Dans l'ordre les origines les plus représentées pour la Suisse sont les Erythréens, les Afghans, les Syriens et Irakiens.

Quelques chiffres en millions de francs suisses donnent un ordre de grandeur des prestations fournies par l'Hospice. Le budget total des prestations de l'Hospice se monte à 298 millions, en augmentation de 1% sur 2014. Les prestations directes Asile se montent à 86,7 millions, soit près de la moitié du total des prestations de l'Hospice (Prestations sociales pour la population en général, plus Asile). La Confédération en assume la moitié environ 44,8 millions. Si l'on ajoute au budget de l'Asile les frais de fonctionnement, de personnel essentiellement, le chiffre net pour 2015 est de 78,5 millions à la charge de l'Hospice. L'augmentation des prestations est due pour la majeure partie aux frais d'hébergement par l'ouverture de foyers nouveaux.

Les Erythréens

Prenons deux exemples de groupes d'ailleurs complexes et fragmentés en individus différents: Les Africains subsahariens et les musulmans. Actuellement après plusieurs émigrations africaines significatives, notamment du Congo et du Maghreb dans les décennies précédentes, les Erythréens au nombre de 341 en 2014 et 523 en 2015 sont les plus nombreux. Au total les Erythréens qui résident à Genève comptent 1387 personnes. T. est né à Asmara en Erythrée il y a une quarantaine d'années. Il a quitté son pays en 2005, grâce à l'aide de genevois chrétiens qui le connaissaient et savaient la condition d'une grande partie du peuple érythréen exploité et réprimé par une dictature inquisitrice et cruelle qui cherche, dans la guerre interminable avec son voisin éthiopien, sa principale source de légitimité. A Genève T. a oeuvré pendant plusieurs années à s'intégrer avec l'aide de genevois, pour le logement et le travail. Il n'a demandé l'asile qu'au début des années 2010, en même temps que de nombreux compatriotes. T. a mis près de cinq ans à l'obtenir de la Confédération avec l'assistance juridique et administrative fournie par le canton. Ayant reçu l'asile, son permis de séjour et de travail, il a réussi à faire venir son épouse et ses deux enfants qui occupent désormais un appartement qui leur convient dans la commune de Vernier. T. travaille comme aide-soignant dans une institution hospitalière. Il est parvenu à faire reconnaître des aptitudes acquises dans son pays. Il a réussi à surmonter une maladie grave, grâce aux soins de l'hôpital cantonal. Il exerce un métier physiquement exigeant. Son épouse aussi est professionnellement active. En peu de mois ses enfants ont maîtrisé le français et les difficultés scolaires. Personne ne se plaint. Les amis genevois restent fidèles à leur amitié pour cette famille.

T. est un exemple réussi de la politique suisse d'asile. Tous les Erythréens ne le sont pas. Ses compatriotes immigrés sont présents dans la vie de T.; surtout à cause de la religion chrétienne, car il est particulièrement actif en vue de créer une paroisse érythréenne. Il existe parmi ses compatriotes de forts éléments de solidarité qui passent par le sentiment d'être une minorité chrétienne. L'Erythrée est très éloignée désormais pour T. Il reste Erythréen mais ne désire pas retourner dans son pays dont le régime politique ne s'améliore pas. Il éprouve spontanément de la reconnaissance à l'égard de la Suisse. A aucun moment il n'a ressenti dans son travail ni dans ses démarches auprès des autorités d'attitudes ou de propos discriminatoires. Il estime qu'il en va de même pour ses compatriotes et coreligionnaires à Genève. La Confédération le canton exercent de la vigilance contre les incidents racistes.



Les musulmans

A l'instar des Portugais, d'autres communautés se forment et se distendent au long des décennies. Il n'en est pas qui se marginalisent au point de vivre en rupture de la Suisse et de Genève. A la différence peut-être de ce qui se passe dans de plus grands pays d'Europe. Les musulmans, formation religieuse plutôt qu'ethnique ou culturelle, sont trop divers entre eux pour former un groupe cohérent, à l'échelon des mosquées et des associations. Leur histoire en Suisse reflète une diversité d'origines et d'Islam, à l'égal de la diversité genevoise. Les groupes historiques, que ce soient les Maghrébins et les Turcs depuis les années soixante, les Albanais, les Kosovars et les Bosniaques à partir de 1990 ou les émigrés récents des printemps arabes, rejoints par des convertis indigènes, ne sont pas exclusifs sur le plan de la religion et des pratiques confessionnelles. Ils sont toutefois dotés d'associations différentes qui dessinent plusieurs communautés face aux autorités suisses. Sunnites majoritaires et chiites en petit nombre ne se fréquentent guère. La dispersion est toutefois dépourvue de radicalisation visible à ce jour, dans le sens d'une visée extrémiste. A Genève, Hafid Ouairi (Voir le portrait) tente d'unir la diversité sunnite en une collectivité théologiquement et socialement ouverte, mais beaucoup de chemin reste à faire. Le nombre de musulmans en Suisse serait de près de 400 000, bien que les chiffres ne soient pas officiels, dont actuellement, une vingtaine de milliers pour Genève, ce qui les place en troisième religion du canton après les catholiques et les protestants.

La société suisse stigmatise les musulmans par moments et par fractions de ses médias. On se rappelle les divisions de l'opinion suisse au moment de la Révolution iranienne de 1979 et des visées expansionnistes du chiisme qui suivirent. Plus récemment, l'adoption de l'initiative suisse contre les minarets en 2009; depuis des années, le débat jamais achevé sur le voile à l'école ou encore, pour Genève, les suspicions sécuritaires par rapport à la mosquée du Grand-Saconnex forment des pierres d'achoppement. A Genève toujours, un épisode policier et des mesures de sécurité sont entrepris début 2016 sur dénonciation de services de renseignement étrangers contre des musulmans radicalisés, dans les environs du territoire suisse, après les attentats du 13 novembre 2015 à Paris. On note la présence avérée de musulmans suisses dans les rangs du prétendu Etat islamique, en Irak et en Syrie. Cela crée un sentiment intermittent de méfiance envers les musulmans, au fil des crises dans le monde arabe et proche oriental. Le malaise s'alourdit encore de la vague des migrants qui promet de submerger l'Europe à partir de l'été syrien, en 2015. Encore faut-il en évaluer les retombées pour la Suisse. Mesurer aussi la gravité de cette méfiance du côté genevois et comment les musulmans de Genève la vivent sur le terrain de la cohésion sociale.

La proximité historique et géographique avec la France, par le relais des médias et d'une forte francophonie dans le Maghreb arabe, rend l'opinion romande sensible et souvent en phase avec celle de France, lorsque les voisins français subissent le terrorisme islamique en 2015-16. La Suisse et Genève ne se sentent pas à l'abri, faute de moyens propres de renseignement et de prévention. La laïcité du canton, reconduite en 2013 dans sa nouvelle constitution et l'attente d'une loi genevoise sur les religions n'inclinent pas les autorités à plus de complaisance vis-à-vis des revendications scolaires ou de vêtement des musulmans, quand il y en a. L'idée même d'un communautarisme à l'anglaise – large autonomie de chaque communauté dans le domaine des rites et des lieux de culte – n'est pas non plus l'idéal genevois. Ce dernier se situe davantage dans l'idéalisation de l'Etat



de droit, impliquant la stricte égalité des citoyens vis-à-vis de la loi. Cette dernière produit une laïcité plus sobre qu'en France (moins idéologique), reconnaissant une liberté limitée de mœurs et de comportements dans l'espace public.

Y a-t-il un problème musulman en Suisse et à Genève? L'élément le plus important tient à la crise migratoire de 2015 dans la mesure où elle annonce pour la Suisse un nombre inconnu de migrants musulmans à venir, quels que soient les engagements européens du pays vis-à-vis de l'Union européenne. Cet élément quantitatif se transforme dès lors en anticipation culturaliste et identitaire sur l'afflux d'une population dont les références spirituelles, culturelles et politiques sont trop différentes de la tradition suisse pour être assimilables en quelques années. Ceci en particulier depuis la résurgence du terrorisme islamique en Occident, à partir du 11 septembre 2001 à New York. Le réflexe culturaliste correspond au sein du pays d'immigration au symptôme de La Barque pleine. Ce symptôme sécuritaire n'attend pas la vague des migrants musulmans. Il est là, présent dans la vie suisse et genevoise, par le relais des partis et de l'opinion publique. La part de l'opinion, qui appréhende une forme de saturation, fonctionne volontiers par fixation de seuils quantitatifs forcément arbitraires et appelés à être dépassés.

L'autre symptôme est celui de l'Hospitalité. On peut l'attribuer à un principe moral qui, pour le vivre ensemble, est d'une importance considérable. On peut aussi, comme la chancelière allemande Merkel, raisonner sur des réalités économiques et démographiques. A l'instar de l'Allemagne, la Suisse ne renouvelle pas sa population par elle-même, il faut donc l'appoint des migrants. Les musulmans, en particulier les Syriens, ne sont pas culturellement étrangers à l'identité suisse ou genevoise. On est ici en pleine sensibilité politique: toute décision politique sur l'immigration s'appuie sur des faits et tout autant sur des représentations idéologiques. Les deux opinions politiques reconnaissent toutefois que la grande majorité des résidents musulmans en Suisse et à Genève essaie à ce jour de vivre son entrée dans la société suisse en dehors de toute connivence avec la violence de droit commun ou terroriste.

Le flottement entre ouverture et fermeture n'est pas rendu plus aisé par l'aire culturelle occidentale à laquelle appartient la Suisse, dans la mesure où l'Union Européenne hésite et probablement encore longtemps sur les symptômes d'hospitalité ou de rejet à choisir. Au point d'entrer sur ce dilemme dans une crise d'impuissance politique. La Suisse suit et précède aussi cette impuissance, parce qu'elle a l'expérience, au fil du vingtième siècle, de la Barque pleine, ce qui ne l'a pas rapprochée pour autant d'un régime satisfaisant de régulation de la migration, entre ouverture et fermeture. Quand même elle le trouverait, il n'est pas dit qu'elle gérerait ce régime en accord avec son partenaire incontournable de l'UE sur ce terrain des migrations, ni que la vague migratoire d'Afrique et du Proche Orient s'atténuerait pour autant.

Quant à la population genevoise, elle gère le malaise avec pragmatisme. Pas plus que pour d'autres communautés d'origine ou de langue, l'opinion majoritaire n'exprime d'hostilité à l'égard des musulmans. Bien que certaines associations islamiques fassent état d'un climat tendu à leur égard. Les genevois sont conscients d'appartenir à la mouvance de l'Occident et d'être à ce titre vécus comme des ennemis par certains islamistes. Ceci malgré l'absence d'histoire coloniale suisse, la neutralité et la présence des organisations internationales à Genève au service de la paix, y compris pour le Proche-Orient. L'absence

Hafid Ouardiri un médiateur des religions



Connu à Genève pour ses efforts en vue de la reconnaissance mutuelle des religions, H. Ouardiri est un musulman pratiquant, engagé dans le travail théologique de l'Islam et l'aide à ses coreligionnaires. Ancien porte-parole de la mosquée du Grand-Saconnex Ouardiri s'en sépara lorsque les commanditaires séoudiens de la mosquée voulurent changer la structure et les imams.

Ouardiri, un musulman pieux algéro-marocain a grandi à Lyon, est venu à Genève en 1973. A la suite de son éviction de la mosquée, il crée la fondation de l'Entre-connaissance qu'il installe dans le quartier des Pâquis dont la diversité des origines et des religions l'intéresse. Il gère sa fondation sur fonds privés avec d'autres membres fondateurs dont un rabbin, un pasteur et un curé. Les succès de ce travail tient d'abord au fait que la Fondation, sous l'impulsion de son créateur, milite pour des musulmans libres de leurs interprétations du Coran. L'entre-connaissance vient d'une sourate qui professe: «Avancer dans notre humanité commune».

Il s'agit pour Ouardiri de parler de la religion dans un langage contemporain et culturel, afin de ménager l'ouverture de l'Islam au sein d'une société moderne, y compris dans les rites, qu'il ne faut pas figer. Des rencontres se produisent à un haut niveau, par exemple le colloque de Séville dans les années 1980.

Dès le début de années 2000, Ouardiri s'engage aux Pâquis, auprès de la jeunesse musulmane, garçons et filles ensemble, sous la dénomination Civislam, au temple des Pâquis. Il est persuadé qu'il n'y a pas d'islamophobie dans le peuple genevois. Il fait connaître par Civislam les religions monothéistes les unes par les autres dans une Plateforme interreligieuse. Suivent un Appel spirituel et le Centre euro-méditerranéen pour la formation, contre la radicalisation. Genève est pour lui dès le début un lieu privilégié de cette expérience de respect et de reconnaissance des religions, à travers l'évolution de chacune contre l'intégrisme, un mot qu'il ne prononce pas. Il travaille désormais auprès des autorités genevoises dans un groupe interreligieux pour faire reconnaître l'article de la Constitution sur la liberté de conscience.

La rhétorique radicale des musulmans, affirme-t-il, est celle de la victimisation face à la société majoritaire, ressentie comme oppressive. Elle suscite la culpabilité des deux côtés. Et encore, en regard de Samuel Huntington (auteur de: *Le Choc des civilisations*): «Ce ne sont pas les civilisations qui se choquent mais les ignorances mutuelles».



en Suisse d'amalgames destructeurs confondant musulmans, islamistes, terroristes et en fin de compte les migrants, rend l'opinion sensible aux souffrances des musulmans pris dans les conflits armés syrien et irakien, tout comme les chrétiens orientaux. La population genevoise, habituée au migrant et à l'étranger établi, est en majorité dépourvue de prétention souverainiste et identitaire. Suisses certes, mais pas chauvins, comme le prouvent de nombreuses initiatives d'accueil par la société civile. Citons la Fondation genevoise de l'Entre-connaissance, militant pour une meilleure compréhension des religions entre elles. La Fondation réunit les trois religions monothéistes et les bouddhistes.

Cantons et communes se mobilisent pour leur part afin de prendre leurs responsabilités dans l'accueil des migrants musulmans, soit essentiellement la question de l'hébergement notamment des demandeurs d'asile et les questions sociales qui en dépendent : santé, école. A Lausanne comme à Genève des citoyens, sensibles aux souffrances et à la longue marche des réfugiés syriens vers l'asile, se sont proposés pour en loger. Les cantons reconnaissent la liberté du culte et la valeur des associations confessionnelles. Leur laïcité ne va pas jusqu'à exiger la formation d'un interlocuteur central et unique de la religion.

Les musulmans de Genève dans leur diversité sont conscients de ces preuves de solidarité. Ils insistent généralement sur le caractère pacifique et non politique de leurs prédicateurs et imams, ce qui n'empêche pas certains Suisses de rejoindre le combat islamiste en Syrie et en Irak. Les musulmans genevois souhaiteraient plus de reconnaissance de leur identité religieuse et de leur confession, ce qui s'accomplit dans le canton de Vaud par un règlement.

En Suisse les musulmans viennent de pays en conflit, porteurs d'une Histoire récemment bouleversée. Ils arrivent dans une société qui ne vit plus dans son histoire récente à l'ombre du tragique. Ils sont assistés, logement, permis de séjour, en longue attente pour les requérants d'asile, assistance financière et juridique, santé, écoles. Mais ils continuent à souffrir du malheur qu'ils emmènent dans leur exil. Ils peinent à imaginer leur avenir en Suisse. Certains sont refoulés. (Une statistique de l'Union Européenne donne la Suisse comme le pays qui refoule le plus d'immigrants en proportion de sa propre population). Certains immigrants entrent en clandestinité. Tous connaissent malgré tout l'humiliation et parfois la dépression (on dit la frustration de l'exil). Elle est accrue par la partie de l'opinion qui se méfie d'eux globalement, par stéréotypes. A Genève le bilan pour le vivre ensemble reste à ce jour positif, en prélude peut-être à une immigration plus massive.

7.

VIVRE DANS LE CANTON

TRAVAILLER
EN COMMUN





Diversité des statuts, condition des étrangers

Les interactions des genevois se produisent principalement entre eux, qu'ils relèvent ou non de plusieurs appartenances nationales. Elles se produisent cependant presque autant entre la population et les autorités officielles de la Confédération et de l'Etat cantonal. Cet écheveau serré d'interactions se noue en effet sous le régime fédéral suisse et dans la démocratie directe qui lui est propre. Le va et vient constant est celui des autres démocraties, mais il est plus dense à Genève compte tenu de la pluralité des autorités, divisées ici en un Etat et 45 communes. Les interactions recouvrent les aspects de la vie quotidienne déterminants pour le vivre ensemble. On pense bien sûr aux statuts juridiques personnels différenciés, à la citoyenneté complète ou restreinte qu'ils recouvrent, au régime fiscal de chacun, aux droits et obligations découlant du droit public dans les domaines de l'emploi et du travail, de l'assistance sociale, notamment aux demandeurs d'asile, de la santé physique et mentale, du logement, de l'accès à l'éducation et à la culture.

Le statut personnel, amélioré par la nouvelle constitution genevoise, attribue aux étrangers le droit de vote dans leur commune sous certaines conditions. L'éligibilité communale leur est refusée. Ce statut reflète la volonté majoritaire des constituants qui ont formulé le texte adopté en 2013 par les citoyens genevois. Il n'octroie qu'une partie relativement subalterne des droits politiques aux étrangers. Certains parmi ces derniers estiment que ce pas en avant de la Constitution est suffisant. Il correspond en gros à la législation des autres cantons et des Etats étrangers. D'autres étrangers, aussi bien simples résidents que citoyens double nationaux de plein droit, trouvent l'article constitutionnel trop restrictif, étant donné le nombre des étrangers vivant à Genève, la part qu'ils prennent dans l'économie et la vie sociale ainsi que l'entonnoir relativement réduit des naturalisations après des années de résidence.

C'est sur ce sujet en particulier que Genève est une sorte de métropole, puisque les étrangers y sont largement demandés et admis, que leur vie sociale est intense parmi les cercles de la diversité genevoise. Néanmoins l'acceptation harmonieuse des différences s'effectue aussi dans une certaine forme d'anonymat, au moins dans l'espace public physique (transports, rues, parcs et bâtiments administratifs). Il en va de même dans l'espace public politique, où la participation des étrangers, là où elle est autorisée, reste restreinte. C'est là le propre des grandes villes et de la démocratie de masse, bien que, encore une fois, le canton soit petit. Au sein de la vie économique et sociale, l'étranger n'y est pas aliéné mais au contraire accepté dans sa spécificité. Il exerce des fonctions indispensables à tous niveaux et bénéficie largement des conditions cadre du travail en Suisse, sauf la condition des migrants et demandeurs d'asile en attente de permis de séjour. Il est un hôte dans la tradition suisse mais l'invité ne peut se mettre immédiatement à la place de l'invitant. L'hospitalité n'est pas idéale, sans doute pas complète malgré les efforts du pays hôte.



Vie professionnelle et entreprises

Ce sont ces dernières qui recherchent des étrangers. Elles mènent une politique active pour l'immigration de main d'œuvre étrangère, laquelle remplit des fonctions essentielles dans les services, l'industrie, la construction et la restauration. Mais aussi pour la recherche et l'engagement des cadres moyens et supérieurs dans tous les domaines qui requièrent des compétences élevées, parfois insuffisamment disponibles parmi les Suisses tels que services financiers et assurances, université, santé, industries à haute valeur ajoutée. Les multinationales et les Organisations internationales engagent des Internationaux, une catégorie influente sur le vivre ensemble.

L'impact des entreprises est largement celui qui vient d'être décrit à travers le territoire et les communes, les communautés et les nouveaux arrivants. La vie des entreprises et l'économie sont celles qui réclament le plus la présence et le travail des étrangers. Elles créent donc et vis-à-vis d'eux une attente favorable. Ceci depuis 1945 au moins. Il y a donc en dehors des aléas conjoncturels une culture de l'économie éprise de liberté des échanges et de la circulation des personnes, à commencer par les pays d'Europe, à travers Schengen. Liberté largement partagée dans le spectre politique des sensibilités suisses, même par ceux qui demandent des limites à l'entrée des immigrants, européens notamment. La même posture de principe, amicale envers les étrangers, se vérifie dans la culture propre de la plupart des entreprises individuellement considérées. À Genève, la plupart sont demandeurs de main d'œuvre et de cadres étrangers, elles y sont accoutumées. Au point que la routine des rapports humains et hiérarchiques n'en souffre guère, pas plus que la performance de l'entreprise. Le directeur des ressources humaines d'une grande institution financière estime en cinq ans de fonction n'avoir jamais vu de réaction protectionniste des cadres suisses de son entreprise et encore moins d'attitude xénophobe. La langue ne joue plus de rôle à haut niveau, pas plus que les origines et les itinéraires professionnels. Hors du travail les cadres se réunissent plutôt par affinités, sur la culture et les loisirs. Sur la dominante anglo-saxonne du management mondialisé, à laquelle le directeur des ressources humaines souscrit, les bonnes comme les mauvaises habitudes se prennent en effet. A ce titre là il pressent que les réseaux sociaux jouent un rôle croissant au sein de l'entreprise. Ils tendent à permettre l'expression médiatique, au-delà de l'entreprise concernée, de l'évaluation de tous par chacun. Ceci notamment du bas vers le haut, ce qui brise les schèmes traditionnels de l'autorité et de la fluidité du travail et n'est pas sans effet sur le vivre ensemble. Le DRH ne le déplore pas mais en signale l'impact à venir.

La conjoncture et la prospérité ambiante jouent un rôle évident sur la culture d'entreprise et la société. Lorsque la conjoncture s'assombrit, le partage des richesses se réduit ou disparaît, aux dépens de l'Etat social. En politique on voit se multiplier les initiatives extra-parlementaires et éventuellement le symptôme de la Barque pleine, aux dépens des étrangers et des migrants. Les unes et l'autre répercutent leur malaise à l'ensemble de la société et donc des entreprises.



L'hôpital et la santé

Deux hôpitaux universitaires, Genève et Lausanne, ont des relations cliniques et de recherche entre eux et avec les autres en Suisse et au dehors. L'accès aux soins en urgence ou en accès normal s'effectue sans restriction pour les habitants de passage ou pécaire, aussi bien que pour les autres. Des relais de soins ambulatoires existent dans les principaux quartiers de la ville pour recevoir les patients. Le paiement des soins s'effectue *a posteriori* par les assurances maladie ou la sécurité sociale nationale des étrangers. Aucun soin n'est refusé, faute d'accords ou de garanties financières suffisantes. La prise en charge est facilitée pour les migrants ou pour les nécessiteux qui n'ont pas les moyens, notamment linguistiques ou culturels de présenter leur cas. L'hôpital cantonal est largement financé par le canton tout comme l'Hospice général également. De très ancienne histoire, l'Hospice aide les nécessiteux sur le plan matériel notamment. La ville et d'autres communes ont également leurs services d'assistance sociale à la santé. Ceux qui cumulent la triple difficulté d'être migrants en instance d'asile ou de départ par refoulement, d'être pauvres et en mauvaise santé posent un problème au canton et à ses responsables. Mais ils ne sont pas refusés dans les établissements de soins pour autant.

Quant aux autres, c'est-à-dire l'essentiel de la population genevoise en demande de soins, ils se félicitent généralement de la qualité des traitements, tout en déplorant les coûts de la santé et des assurances-maladie, en croissance continue depuis des décennies. Les indigents sont aidés financièrement. L'Hôpital est ainsi, quoiqu'il en coûte, individuellement parfois de manière terminale, un lieu de sociabilité entre des gens qui ne se seraient pas rencontrés autrement. De ce point de vue la chambre à plusieurs lits ressemble un peu pour l'hospitalisé au dortoir d'internat, à la chambrée de caserne à un moment plus grave de la vie en communauté. Elle n'est pas habitée uniquement par le malheur et la souffrance. On n'y va pas pour son plaisir, mais on s'y fait parfois des amis de chambre et de traitement. Entre patients atteints de la même affection, on y pratique même la bonne humeur. Une structure médicale appropriée veille à la communication entre les malades étrangers et les soignants, et à leur prise en charge médicale. La structure hospitalière, fortement hiérarchisée, fonctionnelle, traversée par d'occasionnels conflits sociaux entre le personnel et la hiérarchie, reste cependant conviviale grâce aux qualités de chacun. A cet égard la maladie n'est pas une circonstance purement négative, ce qui fait qu'un hôpital développé et technique comme celui de Genève rejoint la condition hospitalière universelle. Dans les hôpitaux d'Afrique, par exemple, la vie sociale du malade, loin de s'arrêter, s'intensifie plutôt par la présence nécessaire et souhaitée de la famille.

L'École et l'apprentissage de l'autre

Dans un pays à forte tradition pédagogique depuis l'«Emile» de Rousseau à Jean Piaget et qui a toujours fait de l'édification du prochain un devoir moral de chacun, l'école est un lieu éminent du vivre ensemble. Sur la veine pédagogique des Suisses, évoquons en passant, la position hautement juridico-morale de la Confédération dans les relations internationales. L'école touche les jeunes ainsi que leurs parents et leurs proches. Elle embarque à son bord tous les enfants, même ceux dont le statut migratoire des parents reste fragile. L'école est donc partout dans la société et la société à l'école. Elle occupe d'ailleurs avec la santé et la mobilité-sécurité une part dominante des conversations spontanées dans les espaces



et les transports publics genevois. L'école gère le budget le plus important du canton. Elle est surveillée par tous les citoyens et contribuables qui tiennent à se faire une idée de ses mérites et de ses coûts. A ce titre l'école est un objet politique constamment discuté au parlement et souvent réformé par le gouvernement. Elle socialise intensément les enfants, même si les enseignants parfois s'en défendent et aiment mieux transmettre des connaissances que des codes de bonne conduite. Entre transmettre des connaissances, former aux métiers, socialiser les enfants et les familles aux habitudes suisses et à la tolérance de la diversité sociale, l'école et le post-obligatoire jouent un rôle central dans la cité.

L'école publique au sens large se caractérise à Genève par des réformes fréquentes affectant programmes et contenus, filières et enseignants. Elle est marquée par une certaine assiduité dans l'invention pédagogique pour la transmission des connaissances, des formations aux métiers. Son financement budgétaire cantonal est prioritaire quoique souvent débattu.

Il y a plusieurs étapes de la vie scolaire et plusieurs lieux où s'inscrit l'éducation. Soit, au-delà des connaissances académiques, l'éducation aux exigences de la vie en société et à l'acquisition d'une certaine compétence sociale. Le plus fondamental est la tolérance des différences comme moment fondateur de la vie sociale, en complément de l'esprit critique. Accepter l'autre, le différent, le hors famille dans la pratique quotidienne, alors que certaines de ses réactions vous heurtent, alors que l'intériorisation du respect demande une longue élaboration. La création du sujet, du moi, passe par là, dans la mesure où l'autre me constitue autant que l'inverse. Accepter la différence hors de la violence et dans l'égalité de la condition scolaire. Cela conduit à la réciprocité des attitudes et des échanges. Jean Piaget, l'épistémologue, qui a beaucoup observé les enfants et leur développement mental à Genève, montre comment le sens de la réciprocité se développe socialement. De l'égalité de traitement des enfants découle forcément l'égalité en droit et la réciprocité des relations, ce qui permet aussi la comparaison des élèves et donc leur évaluation. Une autre étape est le développement des pratiques sociales. Elles vont de l'absence de violence entre pairs jusqu'aux formes élaborées du savoir-vivre: aider le plus faible, respecter les genres, user d'un langage convenable, partager les jeux et les apprentissages, travailler en vue d'objectifs communs. Ces deux moments se passent sous le contrôle et la sanction éventuelle d'une autorité qu'il faut accepter en tant que telle. Enfin la socialisation passe par le développement de l'esprit critique et de l'argumentation contradictoire, tout en découvrant et en adoptant les règles procédurales du débat. A travers le débat et ses procédures, il s'agit d'accéder aux règles de la démocratie au sein d'une structure d'autorité.

D'autres objectifs de l'école valent à Genève pour l'intégration d'une population scolaire très diverse. La mise en valeur de la génération montante est essentielle. On veut une génération montante au moins aussi réussie que la sienne en tant que parent. Il s'agit de la préparer à des phénomènes nouveaux les changements d'itinéraires professionnels et l'éventuelle précarité, ainsi qu'à la nécessité d'améliorer son capital social de manière ambitieuse. Au total l'école n'est pas politisée mais les maîtres et l'administration scolaire assument la tâche de créer des citoyens capables de prendre part à la société civile et politique.

Les modalités sont nombreuses pour maintenir l'école publique comme une école de qualité. En premier lieu, bien sûr, l'ensemble du curriculum avec toutes ses réformes et améliorations des dernières années. Par ailleurs Les principaux facteurs de socialisation



à l'école se trouvent dans l'encadrement aussi personnalisé que possible et donc le ratio favorable entre enseignés et enseignants. L'offre culturelle de l'école et les sports sont une autre ressource du vivre ensemble. L'association des élèves et de leurs parents à la marche de l'école constitue un autre moment d'interaction fructueuse de la vie à Genève. L'intégration des jeunes dans le système scolaire et plus largement dans la société genevoise provoque des effets interculturels, notamment dans ce que l'on appelle le « parler jeune ». Celui que l'on entend partout en ville et qui ressemble, autant dans le vocabulaire que dans la cantilène, au parler d'une jeunesse française des banlieues urbaines notamment. Inversion des mots et Verlan, accentuation des syllabes à la manière Rap, gestes de reconnaissance comme le salut de contact amical mais rugueux, mains ouvertes puis poing contre poing. Toutes sont des importations des banlieues françaises et sans doute d'une jeunesse occidentale en attente sur le terrain de sa socialisation et de ses valeurs. Elles ont pour effet d'enraciner une culture «jeune», issue d'un ailleurs interculturel mondialisé, fortement américanisé. Cette culture évacue, du coup, l'accent genevois traditionnel des rues, des bus et des préaux d'écoles. La langue jeune codée, majoritairement contestée par le monde adulte, n'est évidemment pas le résultat de l'école, qui s'efforce d'enseigner du français et du sens conventionnels.

D'autres ressorts interculturels se laissent deviner à Genève, comme la colère ou l'indignation. Cette dernière, peu valorisée dans une démocratie assagie comme la Suisse, indique un potentiel de contestation collective, malgré les efforts coûteux de l'Etat pour encadrer l'intellect, la santé et la psychologie des adolescents à l'école, dans les loisirs et le temps libre. La musique populaire en général, le Rap et le Hip Hop: danse et productions picturales, Tags et Graph des derniers vingt ans constituent une sorte de soupape musicale et discursive d'un trop plein générationnel d'émotions. L'indignation de certains jeunes inspire, depuis vingt ans, la recherche d'une culture alternative et la lutte récurrente pour des lieux de création culturelle dans les grandes villes. Indignation car, quelle que soit l'entrée de la jeunesse comme catégorie du social et du politique depuis les années 1960, les efforts d'intégration à la société demeurent réversibles. La tendance interculturelle continue donc à se manifester parmi des adolescents minoritaires de nombreuses provenances sociales, en phase avec les mouvements contemporains des Indignés. A Genève la tendance ne se compare pas avec les Indignés espagnols ou nord américains en nombre et en portée politique. L'indignation peut être récupérée par des mouvements sociaux adultes et entrer par la porte artistique dans la haute culture ou s'adonner à d'occasionnelles éruptions de vandalisme, comme le 19 décembre 2015 sur des bâtiments culturels du centre ville à Genève.

L'école privée, une ressource cantonale

La diversité genevoise après les deux guerres mondiales crée des besoins spécifiques pour les enfants de la population venue d'ailleurs. En 1924, après la création de la Société des Nations (SDN), le gouvernement genevois se départit de toute vision monopolistique de l'enseignement. Il existait des écoles privées, il autorise la création en fondation d'une école privée destinée aux élèves de langue anglaise. Ce sera l'Ecole Internationale de Genève, établissement, bilingue français-anglais. Cette école, devenue aujourd'hui un campus de plusieurs milliers d'élèves sur plusieurs sites, s'adresse aux enfants suisses et internationaux et spécifiquement à ceux d'entre eux qui veulent poursuivre une scolarité en anglais, tout en acquérant une solide formation en français ou l'inverse.



Depuis lors d'autres écoles se sont créées dont, en 1961, l'Ecole Moser, du nom de Henri Moser, son fondateur, père du directeur actuel Alain Moser. Cette école créée pour les enfants de Confédérés qui veulent acquérir le français, tout en perfectionnant leur allemand, s'est développée au fil de décennies jusqu'à ce jour. Elle comporte deux campus, l'un sur la rive gauche qui reçoit 650 élèves et l'autre à Nyon de 400 élèves. En 2000, l'école s'est étendue sous l'impulsion d'Alain Moser et a créé un établissement bilingue allemand-français à Berlin, sur les mêmes bases qu'à Genève, dans la capitale de l'Allemagne réunifiée. Berlin est liée depuis des siècles au français comme langue. Et liée depuis la fin de la guerre au couple historique franco-allemand. La position unique pour un établissement suisse bilingue, entré ainsi dans l'intimité linguistique et pédagogique de la relation Berlin-Paris, est due à la méthode Moser, héritée du fondateur et reprise à frais nouveaux par son fils.

Trois éléments originaux de la méthode Moser méritent d'être cités. Le premier est le bilinguisme assumé de l'enseignement, en filières et en diplômes délivrés. Henri Moser, de langues alémanique et allemande, avait développé une passion pour le français. Ce dernier fut, jusqu'aux deux Guerres mondiales un véhicule linguistique de modernisation pour la Suisse. L'idée était qu'au seuil de cette modernité qui, à Genève, se reflétait dans la diversité des habitants et de leurs enfants, il fallait donner à ces derniers un brevet de français au moins aussi bon qu'aux enfants natifs du canton, tout en confortant le bilinguisme par la langue allemande. Cette conviction se poursuit car elle s'avère productive pour les générations d'après-guerre, selon le slogan d'Henri Moser, plus tard repris par Boutros Ghali en tant que secrétaire général de la Francophonie. A ses yeux seul le multilinguisme de ses locuteurs assurera le maintien du français comme langue d'importance mondiale. Le directeur actuel, Alain Moser, pense d'ailleurs, avec l'appui des autorités cantonales, que cette profession de foi s'applique particulièrement à la Suisse, qui vit son trilinguisme comme un atout de sa réussite en tant que pays.

Deuxième élément, un cursus complet. A cet effet et au fil des décennies l'Ecole devient certes une école de langues au pluriel mais aussi un enseignement complet où l'on applique des méthodes pédagogiques innovatrices, toujours plus validées par la place de l'école dans l'enseignement genevois. Les élèves sont des jeunes de 7 à 18 ans, en majorité des Suisses. Les parents sont ouverts sur le monde par leur position sociale et ambitieux pour leurs enfants. D'où les langues, désormais au-delà du bilinguisme: l'anglais, l'espagnol, l'italien, ainsi qu'en option les ateliers de russe et de chinois. Les parents étrangers qui confient leurs enfants à l'école sont donc des cadres, fréquemment plurilingues. Le séjour de l'enfant à l'école est prévu en longue durée. L'école ne reçoit pas les enfants pour une simple transition dans le cursus scolaire entre deux affectations des parents mais pour un parcours abouti. Les parents veulent pour leurs enfants un enseignement portant le label suisse et spécialement prometteur sur le terrain de la qualité et de l'ouverture au monde. L'Ecole Moser occupe par conséquent une position de niche, alliant la réputation pédagogique séculaire de la Suisse et l'interculturalité de Genève. C'est dire aussi que l'école est une entreprise, qu'elle est chère en frais de scolarité et prodigue dans tout ce qu'elle offre, au-delà de son cœur de métier. Sports et loisirs sont intégrés, à l'anglaise, dans le cursus et dans l'horaire.

Enfin, apprendre à apprendre. Ce qui veut dire, travailler en équipe, entre pairs, comme un temps privilégié de l'apprentissage, au moins aussi important que les cours et séminaires



où la transmission se fait de l'enseignant à l'enseigné. Les formateurs, au bénéfice de diplômes suisses d'Etat, se perfectionnent en continu dans l'esprit maison. Les élèves travaillent en situation de coopération-compétition, ce qui permet la formation de l'esprit d'équipe d'une part, un élément essentiel de la pédagogie actuelle et du vivre ensemble, ainsi que l'émulation comparative d'autre part. On travaille et réussit largement ensemble, notamment lorsque, à l'image du philologue qu'était le fondateur, l'école joue intensément dans beaucoup de disciplines avec les mots, les langues et leur littérature. Les laboratoires de langue permettent les méthodes d'immersion. L'école s'appuie ainsi sur les nouvelles technologies de la communication. L'interactivité informatique interne et externe est de mise avec un fort accent sur la maîtrise de ces technologies, adossées à une riche bibliothèque en papier.

Les diplômes reconnus et validés par l'Instruction publique genevoise cautionnent la qualité de l'enseignement. L'école y ajoute son empreinte d'ouverture. Aux langues, s'ajoutent les arts, la musique, la danse, le théâtre et le cinéma notamment. Les métiers et carrières sont présents dans le cursus par l'intervention de professionnels éminents qui viennent montrer leur expérience aux élèves. Cours d'Histoire, histoire des institutions et des religions monothéistes, cours de philosophie dès les classes primaires. Atelier de réception des médias, d'argumentation et de débats. Tous font partie du programme. On peut à propos de cette ouverture parler d'inter-culturalité, dans la mesure où les élèves, quelle que soit leur origine nationale ou familiale, sont en prise avec la diversité du monde et des cultures. Ils apprennent la curiosité et le respect de chacune. Le vivre ensemble se manifeste ainsi au quotidien dans un établissement qui produit de la cohésion sociale à son échelle. Une cohésion inspirée de valeurs suisses, tout en reflétant en laïcité le monde et ses enjeux majeurs. L'école a mis à disposition l'été dernier deux chalets de montagne qu'elle possède à Villars, au bénéfice des 180 migrants mineurs, arrivés à Genève au cours de l'année 2015, sans parents ni papiers.

8.

EN GUISE DE CONCLUSION

VALEURS ET IDENTITÉ COMMUNES





La Salle des droits de l'Homme
au Palais des Nations

Les Codes et les valeurs

Il existe un vivre ensemble intuitif et comportemental. Il a été évoqué précédemment aux titres de l'image de Genève dans le monde, du territoire et de l'habitation, de la diversité communautaire, des interactions entre les habitants. L'expression vivre ensemble date du vingtième siècle. Elle s'impose dans les années 1970-80 au sein des sociétés démocratiques et de plus en plus diverses en tant que version remise à jour du civisme. Celui-ci commande un code de bonnes pratiques ou, si l'on veut, du savoir-vivre. Savoir-vivre et civisme composent un canevas d'habitudes qui s'apprennent et s'imitent bien sûr, d'où l'importance de la famille, de l'éducation, du réseau social de chacun. Importance aussi des droits privé et public de l'Etat pour formater, en l'occurrence, la cité cantonale sous tous ses aspects. Le but est de rendre la vie en société possible, voire harmonieuse.

Les codes comme le droit touchent aux comportements, mais il n'y aurait pas de lien social sans morale, c'est-à-dire, derrière les comportements un jeu de valeurs et de normes éthiques qui les sous-tendent et les traversent. Tout comme elles sous-tendent le droit positif. La Suisse, Etat de droit, présente une législation serrée sur ce plan. Par exemple, le Code des obligations en matière privée d'une part, et les lois sur l'aménagement du territoire en droit public d'autre part permettent de ressentir au quotidien la densité de ce maillage. Chaque disposition, de droits privé ou public est empreinte d'une valeur morale qui touche les habitants, y compris les nouveaux venus. Les règlements les plus triviaux en témoignent: prendre son tour civilement dans une file d'attente de la Poste; comme les plus exigeants: ne pas construire n'importe où sur le territoire cantonal.

La Suisse fournit le socle de la morale sociale. Genève ajoute sa couche au cadrage moral et légal. Les identités collectives suisses sont en effet, comme les valeurs qui les inspirent, composites et hiérarchisées. Malgré le fédéralisme et l'Histoire, nombre d'habitants de Genève, anciens et nouveaux confondus, s'attachent à la seule dimension cantonale de leur identité, sans tenir compte de sa construction historique suisse et fédérale, éventuellement européenne et mondialisée. Les Suisses de conviction, au contraire, et nombre d'étrangers qui ont choisi le canton, vivent la compatibilité des identités distinctes en individus « polycentriques ». On peut repérer ici l'origine de certaines valeurs genevoises et leur trace dans le vivre ensemble actuel. Elles ne sont pas exclusivement cantonales ni respectées par tous, mais validées dans le canton par l'histoire et certaines pratiques sociales contemporaines.

L'Hospitalité

Une première valeur est celle de l'hospitalité. Le fédéralisme est la méthode institutionnelle par laquelle s'agrègent à un noyau existant des populations allogènes et les Etats qui les encadrent. C'est l'histoire de l'ancienne Confédération. A Genève l'hospitalité commence par la Réforme au 16^e siècle accueillant le premier, puis le deuxième Refuge des réformés. Depuis lors et particulièrement au 20^e siècle, le canton n'a cessé d'absorber et parfois de refouler de nombreux individus qui se pressent à ses frontières pour y entrer. Il le fait à l'unisson de la Suisse depuis la Deuxième Guerre mondiale. A ce moment, on peut dire que le caractère de proximité physique frontalière et familiale avec la France occupée et déchirée donne au refuge à Genève un relief particulier, en fonction de sa tradition d'accueil.



Telle est la veine protestante de solidarité qui entraîne l'hospitalité et la notion du Refuge dont le droit humanitaire s'inspirera au Vingtième siècle, en l'étendant au-delà des coreligionnaires. Il existe une autre veine de l'héritage calvinien qui a trait à la vie économique. Il ne s'agit pas de reprendre au sujet de Genève la thèse de Max Weber sur les origines protestantes du capitalisme, car elle s'applique davantage à d'autres pays protestants. On ne peut nier cependant que la solidarité avec les huguenots notamment est corrélée historiquement à deux acquisitions de la société genevoise ancienne qui sont les manufactures textiles - avant la révolution industrielle - et la banque, autorisée par Calvin pour atténuer la pauvreté et animer le développement économique. Ces deux évolutions genevoises sont liées au rôle de l'argent par l'accumulation du capital. Enfin la solidarité tout comme la croissance économique sont liées à la valeur de vérité dont Calvin se fait le messager moderne pour la vérité biblique littérale, désormais partagée par la diffusion imprimée des évangiles en direction des frères chrétiens. La vie quotidienne ainsi que la morale personnelle sont affectées par la valeur de vérité. Qualifiée ultérieurement de puritaine cette morale prône notamment la droiture du chrétien et sa vie personnelle sobre si il est riche. Pour autant qu'elles soient pratiquées à Genève ces valeurs: solidarité-hospitalité, vérité et intégrité de la personne débouchent sur l'individualisme moderne. Le chrétien est d'abord un individu en face de son Dieu et de sa conscience. Elles ne sont cependant guère ou rarement attribuées à Calvin qui en est le promoteur à Genève. Aujourd'hui les rares références à Calvin, dans les médias en particulier, sont en général critiques et dénigrantes.

Dans les années 1960 du siècle achevé un mouvement politique suisse de limitation des migrants s'implante à Genève et lui rend plus douloureuse la fermeture, pourtant partielle, aux travailleurs étrangers qui sont nécessaires à sa prospérité. Le canton est divisé sur cette tendance. Elle oppose des identitaires conservateurs et fermés à l'altérité aux hospitaliers, à gauche et dans l'économie, favorables à l'apport des étrangers. A Genève comme dans le reste de la Suisse une crainte de la surpopulation accompagne inmanquablement le mouvement de l'accueil solidaire. Cette crainte a été surmontée après-guerre en ce qui concerne les expatriés de la Genève internationale, pour lesquels on a trouvé le point d'équilibre entre l'extraterritorialité de leur statut personnel et la nécessaire solidarité du vivre ensemble.

La situation actuelle est différente, bien que familière à Genève du point de vue des valeurs. Il s'agit maintenant de savoir si l'on peut intégrer plus efficacement à la diversité genevoise de nouveaux arrivants provenant des pays en crise et surtout si l'on serait susceptible d'en accueillir davantage. Sans entrer ici dans le détail politique le plus aigu, deux observations se présentent. La première sur l'hospitalité genevoise et la valeur morale du refuge. Ce n'est pas par hasard que le Haut commissariat aux réfugiés, puis d'autres institutions humanitaires mondiales sont installées à Genève. Car l'asile comme fait social pose effectivement la question du ressort moral, voire spirituel, de tout humain à qui s'adresse le réfugié: «Donne moi un peu de ta place», car il n'y a de vraie hospitalité que dans un tel altruisme. L'étranger n'est accueilli que si on le traite comme un autre soi-même. Ce fut le cas à Genève au 17^e siècle par les liens de la religion, du sang et de la charité chrétienne. L'hospitalité existe, bien entendu, dans les autres cultures.

Deuxième observation: dans l'acte même d'hospitalité décidé par l'Etat d'accueil, il y a simultanément la reconnaissance de l'altérité. L'humanité est certes commune à tous mais pour tout gouvernement (même en Allemagne de la chancelière Merkel), le frère n'est pas l'identique. L'hospitalité n'est donc pas une valeur absolue. Cela se manifeste en définitive,



quelle que soit la générosité de la politique d'accueil, dans le fait que la réception s'effectue à des conditions matérielles, de durée et de place. Le réfugié doit attendre l'autorisation de séjour; l'accueil lui sera éventuellement refusé. Le réfugié demandeur d'asile, le migrant, le ressortissant étranger demeureront dans un sas d'attente avant d'être admis dans le vivre ensemble.

Refuge et reflux font l'objet de débats politiques, à l'Etat comme à la ville, en Suisse comme en Europe. Ils sont au cœur des conversations familières des habitants de Genève, quel que soit leur degré propre de diversité-altérité. Le premier débat porte sans doute sur le statut juridique des étrangers. Depuis l'adoption de la nouvelle constitution genevoise en 2013 il occupe une place en politique. Les étrangers sont plus préoccupés de leur situation familiale et économique, à l'abri des discriminations, que d'une éventuelle naturalisation. Les frontaliers pour leur part, des sortes de migrants diurnes, ne discutent pas leur statut juridique d'étrangers mais leur condition fiscale, d'emploi, de santé, de mobilité (circulation automobile). De même chez ces «frontaliers nocturnes» que sont les Suisses résidant en France voisine. Vivre ensemble certes, mais la construction de la région ou du Grand Genève se heurte concrètement à ces questions d'espace, de circulation, de frontières, de fisc et finalement de gouvernance. Discussion là encore essentiellement politique.

Doit-on penser dans l'urgence un afflux massif de réfugiés pour les cinq prochaines années qui viendrait bousculer un équilibre démographique politiquement fragile? Les paramètres et les acteurs d'une telle urgence sont trop nombreux pour permettre un pronostic: perpétuation des crises au Proche Orient, en Afrique et en Asie, capacité d'accueil et politique de l'Union européenne, limites de la propre capacité d'accueil de la Suisse et politique de l'asile prise entre les deux symptômes cités de l'hospitalité et de la Barque pleine. Comptent enfin les dispositions du canton de Genève lui-même sur cette question, en fonction des paramètres évoqués : le territoire et son aménagement, la prospérité économique, l'intégration effective des étrangers déjà présents. Ces paramètres commandent des représentations contradictoires et concurrentes.

La Liberté, les libertés

Avant la démocratie il y avait à Genève une république. Quel que fut sous l'Ancien régime son caractère oligarchique et la différenciation des statuts des personnes, au fil du 18^e et du 19^e siècles un degré de participation populaire se faisait jour. Rousseau, penseur du «Contrat social», du «Discours sur l'inégalité», esprit des Lumières est un citoyen de Genève. Il fonde la souveraineté populaire et la volonté générale qui toutes deux découlent, selon lui, de la liberté inaliénable de l'être humain. C'est ultérieurement, par la conquête progressive des libertés et des droits populaires, que se caractérise la Confédération, à la faveur des constitutions fédérale de 1848 et 1870. L'origine du mouvement dialectique du refuge et du reflux se manifeste d'ailleurs dans le fédéralisme suisse. Celui-ci consiste non seulement dans l'agrégation de cantons successifs à un corps étatique existant, mais dans la proclamation de l'égalité de leurs peuples et de leur égale participation au gouvernement fédéral. A la table fédérale tous les prétendants ne sont pas admis. Si l'on ajoute à ces caractères la séparation des trois pouvoirs selon Montesquieu et les freins et contrepoids du fédéralisme américain, ainsi que les institutions de la démocratie directe,



la Confédération helvétique présente un des régimes démocratiques les plus aboutis. Reste que la souveraineté populaire partagée entre tous les citoyens, d'après le principe de la volonté générale et du contrat social, est aussi genevoise à l'origine. Elle conduit à la démocratie du consensus et de la concordance. Il est frappant de voir à quel point ces idées ont inspiré, après tant d'autres, les constituants genevois de 2008-12, même si les principes philosophiques de Rousseau sont aujourd'hui contestés en droit et en philosophie politique.

Que reste-t-il de Rousseau aujourd'hui à Genève? Une idée philosophique de la volonté générale et consensuelle irrigue le débat politique, formel et informel. Les références culturelles genevoises du vingtième siècle sont nombreuses: Dunant et la Croix Rouge s'abreuve à l'humanisme de Rousseau. De même pour Guy de Pourtalès (Le romantisme, l'ouverture au monde et l'autobiographie), Nicolas Bouvier, («L'Usage du Monde, exposition d'un soi identitaire genevois à la diversité du monde»). Ou encore Georges Haldas «La littérature du soi et la recherche poétique de sa place dans et hors de Genève». Certains historiens, principalement Jean Starobinski («La Transparence et l'obstacle», Gallimard 1971), s'affrontent à la personnalité et à la pensée du philosophe. Nombre d'écrivains récents ne se privent pas de critiquer Genève, mais ils valorisent, à la suite de Rousseau, son hospitalité historique et son aspiration à la liberté. Des penseurs du droit public contemporain en font autant sur le contrat social, issu de la volonté générale et artisan de la cohésion sociale.

Rousseau n'était pas favorable à la démocratie représentative, celle des parlements, mais il concevait que, sauf pour les petites républiques, il fallait bien accoucher la volonté générale par le biais de certaines médiations, donc un législateur. En dépit de Rousseau et de sa démocratie directe, l'Histoire produit à Genève une triple référence à la représentation. Triple, parce qu'elle touche les communes, la ville et l'Etat cantonal, tous trois dotés d'organes délibératifs où se recherche le compromis, voire le consensus à travers le débat argumenté. Lequel met aux prises les élus des divers partis, ainsi que d'autres forces sociales comme les syndicats et les mouvements sociaux. A travers eux la diversité genevoise est présente sinon représentée, y compris les communautés étrangères et les frontaliers, sujets fréquents des débats parlementaires. Le pluralisme politique devient ainsi une partie intégrante de la vie démocratique comme il l'est du vivre ensemble dans la diversité. La recherche de la volonté commune est d'autant plus laborieuse qu'elle a pour enjeux l'équité sociale, issue de l'égalité et le développement du canton comme entité autonome au sein de la Confédération. D'autres acteurs s'ajoutent dans le débat et la négociation: le canton de Vaud et la France proche, dont le devenir économique est lié à celui de Genève. Les uns comme les autres sont capables de se faire entendre de la population votante à l'occasion des élections, référendums ou initiatives populaires genevois. Le vivre ensemble interne est à ce prix politique. Un prix lourd dans la mesure où la gouvernance genevoise dans sa complexité livre rarement du consensus sur de grands projets.

Les libertés donc, mais jusqu'où? Le contrat social met en vigueur la démocratie en concevant une base légale entre gouvernés et gouvernants, les liant tous deux et censée régler ce que l'on appellerait aujourd'hui les institutions de la cohésion sociale, à commencer par la Constitution. C'est pourquoi tant de démocraties entendent actuellement refonder leur contrat social et la volonté générale, en suite de Rousseau. A Genève,



le contrat social reste une référence essentielle, non seulement parce qu'il émane d'un citoyen de la République, mais parce que la diversité démographique et politique de cette dernière exige l'actualisation d'un tel principe contractuel.

Les libertés individuelles sont l'apanage du sujet de droit, du citoyen. Elles proviennent de ce que chacun a accepté d'aliéner une partie de sa liberté à un bien commun plus grand. Rousseau n'est pas le penseur de l'individualisme libéral actuel, mais il professe la Liberté (contre la tyrannie d'Ancien régime) comme source de la société et du droit. Restent à concrétiser, tout au long du 19^e siècle, des dispositifs juridiques marquant les modalités, l'étendue et les limites des libertés fondamentales. Les penseurs libéraux de ce siècle s'en chargeront, parmi lesquels Benjamin Constant, vaudois et lémanique, français d'adoption. Il formule les libertés modernes en accord avec la cohorte minoritaire des libéraux anglais, américains et français qui s'emploient à fonder un vivre ensemble sur les prémisses de l'individualisme libéral bourgeois, étendu à toute la population. Ils y réussiront dans la France et les cantons du début du siècle. Les constitutions fédérales et cantonales font pour la plupart une place centrale aux libertés.

Genève vit aujourd'hui sur le patrimoine des libertés individuelles: de sûreté, de conscience, d'opinion, d'expression, d'éducation et de participation démocratique, toutes reprises à nouveaux frais par la constitution de 2013. Parmi elles la liberté économique, d'entreprendre et de participer au marché mondial, a parfois pris plus que sa part en regard des autres libertés et de leur protection active par l'Etat.

L'internationalisme

Hospitalité, démocratie et libertés. Avec Henri Dunant la liberté change de registre à Genève et progressivement dans le monde. S'il est un droit humain, dérivé mais emblématique, dont Dunant se préoccupe jusqu'à la passion sur les champs de bataille de son temps, c'est le droit à un traitement humain, repris par le Comité International de la Croix Rouge, au fil des Conventions de Genève. De guerre en conflits et de traités en conventions ces instruments juridiques touchent les blessés de guerre, les militaires en général, les prisonniers et les civils pris dans la guerre et enfin les combattants des mouvements insurrectionnels. On pourrait aussi bien écrire un droit à la dignité et à l'intégrité de la personne. Dunant et ses successeurs en font du droit positif, ouvrant ainsi un paradigme de l'humanisme contemporain et des relations internationales.

La charité de Dunant se veut raisonnable, équitable, discrète dans ses manifestations. Elle n'en reste pas moins ardente. Quoi qu'on en ait dit après lui, il s'agit bien de charité chrétienne au départ dont l'universalisation laïque prendra du temps. Croix rouge, croix blanche: la neutralité de la Confédération, surtout depuis la Deuxième guerre mondiale, se réaffirme avec celle de la Croix rouge qui, elle-même, avait emprunté son emblème à la Suisse. La compassion pour l'autre, victime et parfois auteur de la guerre plus la neutralité-impartialité vis-à-vis des belligérants constitue, comme l'hospitalité chrétienne, une mise en œuvre de l'autre en moi et de moi en l'autre. Une telle compassion a horreur de la guerre et abomine ses cruautés. Toutefois du fait qu'il provient de l'homme, le conflit est présumé humanisable par le droit, plutôt que seulement odieux et condamnable.



«Tutti fratelli», proclamaient les premières associations de femmes philanthropes autour des champs de bataille en Italie. La neutralité est là qui prend soin des blessés sans discrimination relative à leur armée d'appartenance. Supprimer la discrimination inhérente aux faits de la guerre, en secourant chaque blessé à part égale, conduit à un droit et bientôt à un ordre juridique humanitaire. Cet ordre ne supprime pas la guerre, comme le voudraient les autres pacifistes en Europe, mais en l'humanisant par le droit il cherche à la modérer.

On retrouve donc dans le contexte des guerres européennes et jusqu'à ce jour la neutralité de la Suisse et sa modestie. Une modestie de fonction qui se réaffirme sans répit dans les relations internationales de la Confédération. La modestie est une valeur protestante, vouée souvent à être démentie par l'inflation des ego. Elle le fut chez Rousseau qui exprimait une modestie «ostentatoire». Il ne cessait de se décrier, malgré l'éclat et l'aplomb intellectuels reconnus de sa maturité. Dunant s'efface pour sa part devant ses associés, fondateurs de la Croix Rouge, pendant la partie créative de sa vie. Au point qu'il en perd sa place au sein du Comité et dans la société genevoise. La modestie reste néanmoins au cœur de l'action Croix Rouge sous forme de discrétion vis-à-vis des gouvernements et autres promoteurs de guerres souvent des plus odieux. Modestie également dans les réussites de l'humanitaire comme dans ses échecs.

Les valeurs internationalistes sont présentes dans la Genève d'aujourd'hui. L'Institut des hautes études internationales et du développement (IHEID) comme foyer de la recherche et des pratiques contemporaines en relations internationales, financé par la Confédération et le canton, mérite une mention dans ce panorama des valeurs locales. Ces valeurs résultent d'abord par la volonté des autorités suisses et genevoises d'offrir un espace privilégié aux Organisations internationales qui incarnent l'humanisme moderne. Vitor do Prado (lire son portrait), interrogé sur la primauté de l'humanitaire à Genève sur d'autres registres de coopération internationales en reconnaît l'importance. Mais il relève qu'il ne s'agit pas de « se prendre la tête à ce sujet » comme le font certains genevois. La conscience de l'internationalisme est présente dans la population, estime do Prado, mais sans priorité exclusive pour le CICR et les droits humains. L'Organisation mondiale du commerce (OMC), à titre d'exemple, est tout aussi importante pour la Genève internationale.

Deux autres traits genevois liés à Henri Dunant animent encore le vivre ensemble. Le premier se situe dans la contribution éminente de la Suisse au budget du CICR. Elle rencontre l'approbation de l'opinion, à Genève et à Berne. Le second trait tient à l'importance pour Genève du recrutement lémanique des délégués et autres cadres du Comité international. Le délégué incarne souvent, en dépit de sa modestie de fonction, la figure contemporaine de l'idéalisme humanitaire. Il consacre généralement quelques années de sa vie à cette cause sur les champs de bataille ou de tension extrême, ce qui demande des sacrifices professionnels et de famille, ainsi qu'un courage au dessus de la moyenne. Il retourne ensuite chez lui, désormais au-delà de l'Arc lémanique, après ce service rendu. Son exemple, ses récits et les compétences acquises dans ses missions ne restent pas lettre morte. Ils renforcent dans la société la légitimité et l'exemple de la cause humanitaire. Avant le recrutement de délégués non suisses on a pu argumenter, dans le sens de la modestie confédérale, que si il y avait un domaine où le CICR était utile à coup sûr, c'était celui de la jeunesse suisse.



Une identité genevoise?

Les valeurs historiques sont présentes dans l'existence collective des Genevois aujourd'hui. Il est certain qu'elles sont loin de n'appartenir qu'à eux et qu'elles ne sont pas en permanence au cœur du débat politique ni de la cohésion sociale, telle qu'elle s'exprime dans les interactions quotidiennes. Aucune de ces valeurs ne règne sans partage, puisque l'hospitalité se voit combattue par des tendances xénophobes ou nationalistes au regard de la vague potentielle des migrants. La fabrication d'une volonté générale comme produit nécessaire de la démocratie représentative est par ailleurs entravée par les incidences croissantes de démocratie directe, lesquelles se déploient en dehors du parlement et souvent de l'intérêt général bien compris, cantonal et confédéral. La volonté commune est entravée aussi par la difficulté propre de la politique genevoise à engendrer du consensus plutôt que de la controverse. Enfin, les libertés démocratiques constituent la valeur la plus évolutive, relayées par l'internationalisme des droits humains dont le dispositif et l'idéologie se manufacturent en partie à Genève, dans le cadre des organisations internationales. Dans la mesure où ces trois valeurs se discutent et se disputent au sein des cénacles internationaux et suisses, notamment dans le cadre de la Genève internationale, elles affectent le politique et la société à Genève. En témoignent l'adoption en 2013 d'une constitution cantonale qui fait une place à la Genève internationale ou encore le vote récent d'une dotation cantonale pour la restauration des bâtiments de l'ONU.

Peut-on parler pour autant d'une identité collective genevoise? L'identité est changeante pour les collectivités comme pour les individus. Elle présente peu de continuité historique, sauf la lecture révisée de «valeurs genevoises durables», qui n'appartiennent pas exclusivement au canton, même si elles lui servent de marqueur identitaire sur le dernier siècle. Elles n'appartiennent pas non plus à tous les Genevois, car au fil des dernières décennies la composition de la population s'est modifiée de manière considérable et donc aussi sa lecture de valeurs. On citera parmi d'autres changements démographiques l'avènement au Vingtième siècle d'une majorité religieuse catholique à Genève, portée notamment par l'immigration. Les influences politiques et sociales de l'Europe environnante en construction sont également en cause. Une Europe démocratique certes, mais sans attache historique au fédéralisme et aux droits populaires. Enfin l'impact de la prospérité suisse des soixante dernières années sur l'ensemble de la population genevoise à la fois attire les étrangers mais en rebute certains par l'adoption sans grande réserve en Suisse des excès de la mondialisation. Exemples: la dérégulation de la sphère financière ou encore l'écrasement de la sphère privée par le numérique. Au total, les identités de l'individu sont de plus en plus multiples, sauf à essentialiser l'une d'entre elles pour la collectivité, comme le suggère l'aventure contemporaine, souvent violente, des identités ethniques, religieuses ou nationales (Pierre de Senarclens, «Les identités meurtrières, Ethnonationalisme et fondamentalisme religieux», L'Harmattan 2016). Ces dernières sont jalouses, c'est-à-dire exclusives voire meurtrières, ce qui n'a pas été le cas de la société genevoise au cours du dernier siècle.

L'identité collective est généralement inspirée par des élites. Elle l'a été à Genève au long des siècles par un groupe religieux puis patricien et bourgeois qui a cédé le pas progressivement aux avancées démocratiques confortées par l'entrée du canton dans la Suisse, il y a deux siècles. Cette incorporation dissout nécessairement une part de l'identité cantonale

dans un ensemble plus grand. Du même coup l'avènement du pluralisme démocratique fédéral donne plus de place politique aux différentes composantes de la population, tout en recréant sans cesse des inégalités de condition. Les migrants de fraîche date sont le groupe le plus en vue de ces inégalités, dans la mesure où ils ne participent que marginalement à la production des richesses, peu à l'acquisition de la nationalité et des droits politiques, tout en apportant une contribution croissante au vivre ensemble qui constitue la partie visible d'une identité cantonale collective.

Au total la mosaïque démographique connaît parfois à des tensions identitaires entre groupes ou communautés. Mais peu nombreuses sont les tensions qui échouent au test des droits humains. Certains groupes sont sous surveillance comme la frange islamiste des musulmans. D'autres furent stigmatisés, telles certaines filières maghrébines, centrafricaines, balkaniques ou caucasiennes suspectes ou convaincues d'activités délictueuses. Il arrive que la méfiance historique des sociétés sédentaires vis-à-vis des Roms refasse surface, par moments. Partout en Europe des tensions centrifuges affectent les identités collectives en suscitant des poussées réactionnaires voire xénophobes qui affaiblissent les valeurs démocratiques genevoises. Mais peut-être la modernité suscite-t-elle, plus encore, un individu désaffilié qui, au nom de son développement personnel et autocentré, tend à rompre avec les solidarités verticales: la hiérarchie et l'autorité à l'école et au travail. Déliaison de l'individu moderne aussi avec les solidarités associatives de syndicats ou de partis. Désaffection vis-à-vis du passé et donc des «valeurs durables», au nom d'une prétendue émancipation illimitée de la personne. Un tel individualisme, bien présent à Genève depuis deux générations, s'engage dans des investissements émotionnels, thérapeutiques voire spirituels qui l'éloignent souvent de l'espace public démocratique sinon du vivre ensemble. Genève ne se distingue guère des autres villes sur ce terrain, toutefois sa société se perpétue au fil des décennies à un niveau convenable de cohésion. Le canton continue à faire un atout fédéral et cantonal de sa singulière diversité.



ANNEXES

TABLEAUX DES
MIGRANTS À GENÈVE
(PAR NATIONALITÉ
ET PERMIS DE SÉJOUR)

Europe Schengen

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Allemagne											
Total migrants	916	995	902	1028	819	997	734	621	646	531	595
Permis annuels	426	437	461	638	495	619	434	331	347	297	342
Permis établissement	28	29	20	36	30	35	21	23	34	35	36
Permis Fonc. internationaux	150	170	193	233	189	235	184	197	191	79	124
Permis courte durée	312	359	228	121	105	108	95	70	74	120	93
Belgique											
Total migrants	261	234	319	318	305	267	249	267	319	262	337
Permis annuels	118	82	166	202	199	186	158	170	209	164	213
Permis établissement	16	13	19	16	12	15	24	18	23	11	21
Permis Fonc. internationaux	37	22	56	64	55	44	40	51	61	39	44
Permis courte durée	90	58	78	36	39	22	27	28	26	48	59
France											
Total migrants	2436	2978	3270	3711	3105	3369	2882	2741	3530	3952	4269
Permis annuels	950	1044	1859	2797	2305	2574	2138	2061	2785	3213	3369
Permis établissement	122	163	125	150	131	134	138	121	156	152	236
Permis Fonc. internationaux	236	262	241	295	283	241	212	248	256	175	/
Permis courte durée	1128	1509	1045	469	386	420	394	311	332	412	472
Espagne											
Total migrants	554	546	537	677	658	824	871	978	1303	1160	1274
Permis annuels	194	192	284	404	411	550	604	675	989	872	898
Permis établissement	55	58	30	41	44	47	45	52	49	51	56
Permis Fonc. internationaux	122	129	109	177	123	133	115	144	143	87	112
Permis courte durée	183	167	114	55	80	94	106	107	122	150	208
Italie											
Total migrants	895	860	1006	1257	1060	1174	1117	1128	1410	1392	1535
Permis annuels	265	287	496	873	716	814	769	741	1001	1037	1112
Permis établissement	114	78	74	85	75	66	70	75	89	71	78
Permis Fonc. internationaux	155	128	163	184	173	182	164	190	178	104	152
Permis courte durée	361	367	273	114	96	112	114	119	142	180	193
Portugal											
Total migrants	1946	1736	1629	1907	1550	1568	1437	1871	2085	1646	1605
Permis annuels	318	266	540	1218	1018	1061	1010	1438	1807	1311	1245
Permis établissement	132	171	127	130	126	128	109	95	90	95	113
Permis Fonc. internationaux	26	28	42	37	47	33	19	40	42	18	/
Permis courte durée	1470	1271	919	522	359	346	299	298	145	222	222
Pologne											
Total migrants	120	231	239	308	226	203	242	250	250	191	229
Permis annuels	75	100	105	137	96	37	158	148	118	129	159
Permis établissement	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/
Permis Fonc. internationaux	30	35	30	51	45	40	44	52	39	/	23
Permis courte durée	13	95	101	118	83	54	37	50	89	45	44
Royaume-Uni											
Total migrants	877	1143	1060	1228	1219	1428	1203	1112	1029	899	944
Permis annuels	355	426	548	888	818	1001	843	719	676	627	619
Permis établissement	31	28	26	33	34	33	38	40	35	36	56
Permis Fonc. internationaux	169	192	205	190	231	269	210	231	221	108	140
Permis courte durée	322	497	281	115	136	125	112	122	96	128	129



Europe hors Schengen

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Croatie											
Total migrants	22	28	34	36		29	25	30	27		31
Requérants d'asile											
Permis établissement											
Permis Fonc. internationaux	10	14	11	16		9	12	10			4
Permis courte durée									7		5
Permis annuels	7	11	17	19		20	12	14	16		22
Kosovo											
Total migrants	246	222	216	219	168	211	261	234	237	168	291
Requérants d'asile	61	55	6	14	48	41	63	27	26		8
Permis établissement	42	29	40	24	10	19		22	11	18	35
Permis Fonc. internationaux											
Permis courte durée	6	9									
Permis annuels		166	165	179	107	148	183	180	195	145	245
Bosnie Herzégovine											
Total migrants	69	44		27	37	40	51	45	38		37
Requérants d'asile	25	13			10	16	25	19			9
Permis établissement		6									
Permis Fonc. internationaux	18	10			6	8		8	14		9
Permis courte durée									9		
Permis annuels		13		21	19		17	14	12		19
Macédoine											
Total migrants	73	45	49	48	43	58	135	118	42	37	77
Requérants d'asile	14	8			8	22	103	85	7		31
Permis établissement	11	6	9	7					6		5
Permis Fonc. internationaux	14		12		8	6	6			6	
Permis courte durée				6							
Permis annuels	33	23	22	26	24	25	22	23	17	26	36
Russie											
Total migrants	576	561	600	580	673	643	585	586	630	350	402
Requérants d'asile	23	27	7	17	22	26	22	27	14	13	18
Permis établissement								7	6	4	8
Permis Fonc. internationaux	317	251	307	238	301	227	146	191	179	65	90
Permis courte durée	31	35	42	40	24	31	34	56	66	35	46
Permis annuels	201	244	240	280	321	344	382	305	365	233	240
Serbie											
Total migrants	79	128	85	101	87	142	129	110	112	59	75
Requérants d'asile	22		17	44	31	55	51	49	29	4	16
Permis établissement	11	8							6		
Permis Fonc. internationaux		11	11	13	10	7	9	11	22	4	7
Permis courte durée					9				9		
Permis annuels	43		48	36	34	103	63	43	46	46	46
Turquie											
Total migrants	192	240	228	252	257	240	224	180	215	131	162
Requérants d'asile		20	17	25	6	11	20	22	14	6	13
Permis établissement	17	17	13	13	7	10	7	6	8		11
Permis Fonc. internationaux	55	48	62	70	50	76	50	47	69	14	39
Permis courte durée		17		9	6	11			8	6	9
Permis annuels		138	124	133	188	132	142	101	116	99	90



Afrique

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Algérie											
Total migrants	82	112	100	117	122	112	107	110	113	70	103
Requérants d'asile	7			6	17	12	22	29	49	23	25
Permis établissement	10				6		7		7		
Permis Fonc. internationaux	13	31	24	35	27	30	20	11	20	7	9
Permis courte durée			6					6			
Permis annuels	50	72	62	70	68	65	57	61	35	37	58
Maroc											
Total migrants	178	191	198	209	203	212	167	186	117	123	105
Requérants d'asile							10	19	37	19	12
Permis établissement	24	15	6	8	10	10	7	7	10		
Permis Fonc. internationaux	22	33	30	39	43	26	16	45	18	13	12
Permis courte durée	12	14	23		13	14	10	10	9		7
Permis annuels	119	128	59	155	135	155	124	105	103	82	69
Tunisie											
Total migrants	93	130	127	138	139	152	197	172	173	106	142
Requérants d'asile						11	69	56	71	23	18
Permis établissement		8			6	13					12
Permis Fonc. internationaux	27	35	27	30	23	19	34	14	17	10	28
Permis courte durée			8		9	6	12	9			4
Permis annuels	55	80	87	100	99	103	77	90	77	68	80
Egypte											
Total migrants	94	106	97	103	167	120	124	82	125	77	114
Requérants d'asile							7				
Permis établissement											
Permis Fonc. internationaux	61	55	50	56	91	65	61	40	60	19	47
Permis courte durée		12	8			6					12
Permis annuels	26	35	35	41	70	44	53	35	58	49	47
Cameroun											
Total migrants	104	142	134	128	139	121	81	61	73	45	66
Requérants d'asile	10	9	6			7			5		6
Permis établissement		9	9	11	10	7	6	7			7
Permis Fonc. internationaux	15	15	18	30	16	37	25	10	20	11	10
Permis courte durée	7	9		10	6				8		4
Permis annuels	68	100	98	72	101	61	46	36	34	25	39
Congo											
Total migrants	59	48	61	33	65	61	52	56	60	39	57
Requérants d'asile	28	15	10	7	16	6	10	11	15	9	10
Permis établissement	6	6	11		8	6	6	6	10	6	8
Permis Fonc. internationaux			8		21	6		12	14	7	
Permis courte durée											
Permis annuels	21	17	23	11	31	35	29	20	15	11	33
Erythrée											
Total migrants	22	35	90	143	80	82	148	201	126	341	523
Requérants d'asile	6	21	74	117		69	138	192	100	320	512
Permis établissement					67						
Permis Fonc. internationaux											
Permis courte durée											
Permis annuels	10	8	13	18	9	8		7	20	13	8
Nigéria											
Total migrants	78	58	94	113	162	161	155	230	191	98	105
Requérants d'asile	8		7	31	93	67	80	133	93	50	50
Permis établissement											
Permis Fonc. internationaux	55	33	56	52	44	50	42	46	61	20	25
Permis courte durée			8					12	13		
Permis annuels	13	18	22	26	20	35	25	34	19	14	24
Soudan											ww
Total migrants	42		37	40		42	45	25	34	26	31
Requérants d'asile						9	8		6	6	18
Permis établissement											
Permis Fonc. internationaux	34		29	30		28	33	12	21	16	9
Permis courte durée											
Permis annuels			6			7			7		



Asie

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Chine											
Total migrants	261	308	302	324	250	404	322	360	450	250	362
Requérants d'asile		11					24	24	23		9
Permis établissement											
Permis Fonc. internationaux	119	112	160	203	154	248	152	183	197	78	126
Permis courte durée	33	63	47	22	10	20	29	43	51	35	53
Permis annuels	105	119	88	97	81	128	111	108	174	131	166
Inde											
Total migrants	374	477	502	582	576	655	473	433	482	362	416
Requérants d'asile										4	
Permis établissement											
Permis Fonc. internationaux	175	156	161	168	150	197	118	114	149	68	131
Permis courte durée	128	228	253	266	265	264	219	184	188	139	143
Permis annuels	71	93	88	148	160	191	134	133	139	149	139
Japon											
Total migrants	235	289	243	279	273	307	274	247	303	227	271
Requérants d'asile										6	
Permis établissement											
Permis Fonc. internationaux	87	116	115	81	121	116	105	86	114	37	76
Permis courte durée	20	17	14	26		15	19	27	31	19	35
Permis annuels	125	153	114	169	146	173	148	129	153	165	160
Philippines											
Total migrants	180	137	186	184	190	174	142	186	146	130	128
Requérants d'asile											
Permis établissement	7				8		14		8		
Permis Fonc. internationaux	142	108	133	141	119	105	90	136	84	66	72
Permis courte durée			42	8	7	12		6		5	
Permis annuels	29	24	41	34	56	55	35	40	52	54	49
Afghanistan											
Total migrants		26	56	36	42	65	61	85	79	43	390
Requérants d'asile		9	17	14	23	24	34	45	32	24	369
Permis établissement					6						
Permis Fonc. internationaux			17	10		33	18	30	34		7
Permis courte durée											
Permis annuels		11	16	8	9	6		9	9	12	11
Irak											
Total migrants	30	49	87	105	51	40	50	39	53		196
Requérants d'asile	16	28	63	65	36	16	21	18	15		166
Permis établissement											
Permis Fonc. internationaux	11	13	15	29	9	12	11	16	30		
Permis courte durée											
Permis annuels		6	7	10		8	13		6		14
Iran											
Total migrants	76	80	102	79	88	114	104	89	86	56	105
Requérants d'asile		6	6	11	12	13	18	17	10		40
Permis établissement											
Permis Fonc. internationaux	40	33	45	30	27	48	32	29	39	23	31
Permis courte durée						10	6	8			4
Permis annuels	29	39	43	36	47	39	48	34	32	26	28
Syrie											
Total migrants	34	37	48	40	26	30	49	78	93	243	257
Requérants d'asile		12	16	8	12	7	30	52	74	159	219
Permis établissement											
Permis Fonc. internationaux	26	17	22	19		15	7	12	7		12
Permis courte durée											
Permis annuels	6	8	10	12	6	7	12	12	8	19	18
Pakistan											
Total migrants	94	60	67	105	117	104	91	87	120	75	77
Requérants d'asile						11	6	14	7	7	9
Permis établissement											
Permis Fonc. internationaux	57	36	47	69	76	62	35	41	73	34	33
Permis courte durée						7				6	4
Permis annuels	33	19	16	32	36	21	45	30	34	28	31
Sri Lanka											
Total migrants	57	33	96	114	98	91	50	40	62	62	142
Requérants d'asile		6	31	50	58	28	18	8	25	35	105
Permis établissement	8										
Permis Fonc. internationaux	38	20	42	43	26	42	25	21	24	13	19
Permis courte durée											
Permis annuels	7		19	19	13	16		10	11	11	



Amérique

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Brésil											
Total migrants	319	468	530	600	546	610	455	392	407	358	422
Requérants d'asile											
Permis établissement	10	13	14	19	22	12	11	12	19	16	20
Permis Fonc. internationaux	37	73	73	113	121	104	106	84	62	32	50
Permis courte durée	51	56	62	44	34	24	14	18	28	19	16
Permis annuels	220	326	381	424	369	470	324	278	295	291	336
Canada											
Total migrants	368	404	376	437	384	420	349	325	380	285	281
Requérants d'asile											
Permis établissement	6		11	9	6	6	6	7	13	7	10
Permis Fonc. internationaux	146	158	130	178	188	167	136	134	173	71	75
Permis courte durée	78	73	53	62	37	40	51	66	75	91	74
Permis annuels	138	169	172	188	153	207	156	118	119	116	122
Etats-Unis											
Total migrants	955	1093	1244	1234	1277	1486	1329	1121	1057	792	932
Requérants d'asile											
Permis établissement	16	31	22	28	16	32	20	13	20	17	
Permis Fonc. internationaux	268	308	409	450	514	553	386	414	398	182	222
Permis courte durée	218	211	262	214	153	129	153	268	262	261	312
Permis annuels	453	543	551	542	554	772	270	405	377	332	378
Bolivie											
Total migrants	71	78	109	115	160	180	106	129	134	101	138
Requérants d'asile											
Permis établissement											5
Permis Fonc. internationaux	10	7	8	9	12	13		10	8		
Permis courte durée	15	15	17	6		7		6			
Permis annuels	46	56	78	98	141	155	97	110	123	98	127
Colombie											
Total migrants	143	158	167	193	181	175	138	145	149	106	123
Requérants d'asile		6			6						
Permis établissement	9	9		8				6			
Permis Fonc. internationaux	41	28	48	44	45	36	37	53	49	16	26
Permis courte durée	8	10	7	7	6	6		10	8		
Permis annuels	82	105	103	133	122	128	89	73	84	81	85
Mexique											
Total migrants	119	150	139	142	127	113	143	96	121	100	107
Requérants d'asile											
Permis établissement											4
Permis Fonc. internationaux	49	52	53	54	69	49	54	45	51	26	28
Permis courte durée	11	24	17	10				9	18	26	18
Permis annuels	59	74	67	77	51	59	85	42	51	128	57
Pérou											
Total migrants	104	126	125	109	75	89	65	65	71	55	54
Requérants d'asile											
Permis établissement		8					6				
Permis Fonc. internationaux	30	47	39	33	22	23	12	21	15	17	11
Permis courte durée	6	13	11	12		8			8		
Permis annuels	65	58	74	61	47	56	45	36	46	35	38
Australie											
Total migrants	158	158	175	228	162	193	159	168	173	112	131
Requérants d'asile											
Permis établissement											
Permis Fonc. internationaux	78	82	87	113	94	97	90	90	106	42	72
Permis courte durée	29	22	18	15	12	13	6	14	18	30	13
Permis annuels	48	54	67	100	55	83	60	64	46	40	46



REMERCIEMENTS

La Fondation pour Genève remercie de leur soutien les institutions, les sociétés et les mécènes qui lui permettent d'œuvrer pour l'ouverture de Genève sur le monde

Fédération des entreprises romandes
Chambre de commerce, d'industrie et de services de Genève
Fondation Genève place financière

Pictet & Cie Group SA
Lombard Odier SA
Mirabaud & Cie
Bordier & Cie
Richemont International
Procter & Gamble
JTI International
Caterpillar
Litasco
Bunge
Cargill
Maus Frères
Mediterranean Shipping Company
MKS
Firmenich
PSA International

